



HAL
open science

L'enseignement des représentations des espaces de faible densité par le biais des cogni'classes

Marina Antunes

► **To cite this version:**

Marina Antunes. L'enseignement des représentations des espaces de faible densité par le biais des cogni'classes. Education. 2022. dumas-03805322

HAL Id: dumas-03805322

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03805322>

Submitted on 7 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANTUNES

Marina

2021-2022

MÉMOIRE M2 MEEF : L'enseignement des représentations des espaces de
faible densité par le biais des cogni'classes

Parcours Histoire-Géographie

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de
Paris



Maître de mémoire : David Goeury

Résumé

L'enseignement des représentations des espaces de faible densité par le biais des cogni'classes

Marina Antunes

« Les espaces ruraux ont été perçus différemment en France depuis la géographie classique jusqu'à aujourd'hui pour les évoquer de plus en plus finement dans leurs diversités et dans leurs particularités. Par ces travaux sur le long terme a été précisé la notion d'« espaces de faible densité » au début des années 2000. C'est par le biais des différentes représentations de ces territoires qu'ils ont été définis d'une part, et d'autre part aménagés par différents acteurs. Ceux-ci sont en premier lieu l'Etat, les collectivités territoriales... Mais il s'agit également de montrer que ces acteurs ne sont pas les seuls décisionnaires de l'aménagement de ces types d'espaces. En effet, d'autres à l'échelle locale sont à prendre en compte : les écologistes, les habitants du territoire en question, les élus locaux... C'est cette diversité d'acteurs et d'espaces aménagés que nous essayerons de montrer aux élèves par le biais des apports des sciences cognitives appelées « cogni'classes ». Cette pédagogie validée par l'Education Nationale et en développement constant par l'expérimentation de plusieurs professeurs depuis 2011, cherche à améliorer l'assimilation de l'enseignement de plusieurs matières à l'école dont l'histoire-géographie par des travaux sur l'attention et de mémorisation réguliers. »

Avant-propos

Je remercie en premier lieu mon tuteur monsieur Olivier Andrieux, professeur d'Histoire-Géographie au collège Georges Courteline à Paris dans le 12^e arrondissement qui m'a enseigné le métier de professeur et m'a suivie tout au long de l'année.

Je remercie également mon maître de mémoire David Goeury qui m'a suivi tout au long de l'année : il m'a aidé dans la rédaction de mon mémoire, pour trouver certaines sources et dans l'élaboration de mon sujet de façon plus générale.

Ainsi que les professeurs de l'INSPE, en particulier monsieur Bertrand Jolivet qui m'a éclairé sur certaines sources, et m'a soutenu durant l'année ; et monsieur Mathieu Gellard qui nous a aidé tout au long de l'année en nous transmettant les informations liées au mémoire mais également par rapport à la notation de celui-ci.

Enfin, je remercie notre professeur en cours de tutorat, monsieur David Mitzinmacker qui nous a transmis un enseignement de qualité durant l'année scolaire lié à la préparation des cours au collège et au lycée, qui nous a soutenu pour nous améliorer et nous a donné de multiples conseils.

Table des matières

Résumé du mémoire.....	2
Avant-propos.....	3
Introduction.....	5
I) Les espaces de faible densité dans leurs représentations épistémologiques et scientifiques.....	8
A) Un espace à aménager : La gestion des espaces de faible densité et ses enjeux par l'Etat français.....	8
1) La géographie rurale : un objet d'étude diversifié et changeant, symbole de représentations diverses de cet espace au fur et à mesure du temps.....	8
2) L'évolution de ces représentations a modifié progressivement le rôle de l'Etat dans l'aménagement du territoire.....	10
B) Un espace à ménager : l'aménagement par les acteurs locaux.....	13
1) « Habiter » un espace de faible densité : les différentes représentations des acteurs locaux.....	13
2) Les différents modes d'actions des acteurs locaux dans les espaces de faible densité.....	14
II) La mise en pratique pédagogique au sein d'une classe de troisièmes.....	17
A) Le choix des cogni'classes et la place des espaces de faible densité dans l'enseignement.....	17
1) L'enseignement par le biais des « cogni'classes ».....	17
2) La place des espaces de faible densité dans l'enseignement.....	17
B) La mise en œuvre du cours avec les élèves.....	19
1) La mise en œuvre du cours.....	19
2) Les évaluations orales et écrites.....	24
Conclusion.....	26
Table des annexes.....	29
Bibliographie liée aux sciences cognitives.....	57
Bibliographie liée à la partie scientifique et à l'élaboration du cours avec les élèves.....	58

Introduction :

Cette année, j'ai pu réaliser mon stage SOPA en alternance dans le collège Georges Courteline dans le 12^e arrondissement de Paris d'octobre 2021 à juillet 2022, sous la tutelle de monsieur Olivier Andrieux, professeur d'histoire-géographie, mais également sous la direction de monsieur David Goeury, professeur à l'INSPE de Paris. J'ai pu observer plusieurs classes : des cinquièmes, des quatrièmes et des troisièmes sur mes deux jours de stage par semaine durant l'année.

Le collège a différents projets d'établissement :

- Bâtir un collège équitable et ambitieux. C'est-à-dire en favorisant l'accès au savoir en avantageant l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, lutter contre les inégalités scolaires d'origine sociale, personnaliser les approches pédagogiques pour répondre à l'hétérogénéité des élèves ; mais également garantir la continuité du parcours scolaire en consolidant le cycle 3 et en favorisant la liaison 3^e/2nde ; garantir la diversité des parcours scolaires et susciter des parcours ambitieux avec les parcours Avenir 4^{ème} et 3^{ème} par exemple.
- En ce qui concerne la vie scolaire et la vie sociale : agir sur le climat scolaire (en prévenant l'absentéisme, l'exclusion et les comportements perturbateurs ; développer une culture de l'engagement et de la représentation fondée sur les valeurs de la République ; mettre en place une culture commune solidaire en installant et entretenant un cadre bienveillant et protecteur et en encourageant les solidarités.
- Renforcer et valoriser l'ouverture du collège. Cela via l'ouverture internationale avec un certification en Allemand possible pour les élèves par exemple ; Développer des pratiques pédagogiques adaptées au contexte d'aujourd'hui en renforçant les usages du numérique et en développant les compétences de tous les personnels et en favorisant l'accès aux outils pour les élèves ; L'ouverture culturelle avec des partenariats tels qu'avec la bibliothèque du quartier et des projets de lecture, des sorties au théâtre et au cinéma, au musée...

Durant ce stage annuel, j'ai pu donner cours devant une classe de Troisièmes. Ils étaient trente en tout. Mon professeur tuteur menait pendant l'année une pédagogie particulière : la classe inversée d'une part (c'est-à-dire qu'il utilisait Moodle par le biais de l'ENT du collège. Ainsi, les élèves participaient toujours de façon active en classe. Les activités et le cours se travaillaient principalement à la maison. Le temps de classe était réservé à des activités/études

de cas/pour poser des questions quant à l'incompréhension du cours. De plus, les élèves mobilisaient ainsi des compétences liées à l'informatique tout au long de l'année). D'autre part la pédagogie des « cogni'classes ». Elles représentent un travail autour d'une classe (premier degré ou second degré) mettant en œuvre une ou plusieurs modalités pédagogiques traduites des apports des sciences cognitives de l'apprentissage. Le terme appartient à l'association : « Apprendre et former avec les sciences cognitives », qui cherche à :

- Sensibiliser les acteurs scolaires aux connaissances validées par la communauté des experts internationaux sur la cognition de l'apprentissage, afin de rapprocher les pratiques de l'enseignement avec ces éléments.
- Former les acteurs scolaires aux axes de la cognition concernant l'ensemble des élèves, depuis les plus jeunes jusqu'au cycle terminal : mémorisation, compréhension, attention, implication, métacognition, à l'exception des besoins éducatifs.
- Expérimenter la mise en œuvre de nouvelles modalités pédagogiques, et observer les effets sur les élèves, afin de les réguler au fil du temps particuliers.
- Avancer dans un esprit d'essais-erreurs, en impliquant et formant les élèves.

Cette méthode d'apprentissage est officiellement déposée à l'« Institut National de la Propriété Industrielle » et est soutenue par de nombreux responsables nationaux et académiques de l'Education Nationale et universitaires publics et privés. Ce concept existe depuis 2011, il en existe aujourd'hui plusieurs types différents.

J'ai choisi, pour ma part, de suivre mon tuteur et de mener un enseignement selon la pédagogie des « cogni'classes » car j'ai trouvé le concept très constructif, et dans la volonté de mieux transmettre aux élèves pour qu'ils retiennent mieux les différents contenus du cours et mieux acquérir les compétences liées au collège.

Le cours que j'ai entrepris de préparer puis de donner est dans le programme de géographie sur une partie du premier thème de la matière de l'année : « Dynamiques territoriales de la France contemporaine ». Le chapitre/sous-thème que j'ai pu enseigner est le troisième : « Les espaces de faible densité en France (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts ». J'ai pu enseigner au mois de février devant les élèves.

Par le biais de ce chapitre, nous pouvons étudier les représentations des espaces de faible densité. Les représentations, selon le site internet « Géoconfluences », elle désigne une entité formelle – toujours spatiale et temporelle, matérielle et mentale, individuelle et collective – qui évoque une autre entité (appelée le référent) et favorise ainsi la cognition et l'action des

individus. Toute représentation remplace quelque chose d'autre pour quelqu'un : la carte, l'image mentale, le député et la performance artistique peuvent respectivement constituer, à leur manière, une représentation d'un espace, d'un objet, d'une population ou d'une idée. Il en existe différents types, tels que les représentations matérielles, les représentations politiques. Les espaces de faible densité évoquent quant à eux, selon le même site internet « Géoconfluences », des espaces peu densément peuplés, qui disposent de moins de 30 habitants par kilomètre carré. Ils sont apparus dans les programmes d'enseignement du collège à partir de la fin des années 2000. Mais cette notion qui semble péjorative de premier abord dans la mesure où cela fait souvent évoquer des espaces pauvres, ruraux, où rien ne se passe pour élèves en premier lieu mais aussi dans beaucoup d'imaginaires, est en réalité la scène de nombreux investissements politiques, symboliques, sociaux, mais également qu'il y a des conflits et tensions par rapport à l'appropriation de ces territoires qui représentent parfois des opportunités par rapport à des ressources dispersées. C'est ce que nous essayerons de montrer par le biais de ce mémoire.

Nous chercherons à savoir plus précisément, par le biais des récentes recherches en sciences cognitives, comment enseigner à des collégiens en classe de Troisième les espaces de faible densité, et comment les représentations des espaces de faible densité en France ont un impact sur la géopolitique ?

Dans un premier temps nous évoquerons les espaces de faible densité dans leurs représentations épistémologiques et scientifiques, et dans un second temps la mise en pratique pédagogique du chapitre devant les élèves.

I) Les espaces de faible densité dans leurs représentations épistémologiques et scientifiques

Les espaces de faible densité ont été perçus et gérés de différentes façons dans le temps et selon plusieurs échelles.

A) Un espace à aménager : La gestion des espaces de faible densité et ses enjeux par l'Etat français

1) La géographie rurale : un objet d'étude diversifié et changeant, symbole de représentations diverses de cet espace au fur et à mesure du temps

De façon générale, la géographie rurale française (qui inclut les espaces de faible densité donc), a été marquée par des crises, des périodes de renouveau, des interrogations. Ainsi, la manière dont la société considère sa relation à l'espace change. Il en va de même pour la conception des espaces de marge, de faible densité.

Durant l'entre-deux guerres, la géographie classique avait pour vocation une analyse des milieux mais également des gens de vie présents en France en faisant des monographies régionales pour comprendre et classer chaque partie du territoire découpé en régions sur le modèle du *Tableau géographique de la France* de Paul Vidal de la Blache, datant de 1903. Cette géographie universitaire était fondée sur le modèle des sciences naturalistes (c'est-à-dire que le travail était à mener sur le territoire à partir de l'observation du territoire, d'entretiens et de questionnaires). Dans cette analyse régionale, les marges représentent des contrastes, des espaces flous et indécis voire évolutifs lorsqu'ils sont en contact avec l'extérieur, et ce pour penser les centres, et en se focalisant sur ceux-ci. Elle implique une hiérarchisation des espaces, et donc une typologie régionale des espaces ruraux (par exemple sur la plaine picarde, sur les Alpes...), avec une description de ceux-ci comme étant majoritairement agricoles.

A partir des années 1960, la Nouvelle géographie se développe en France. Elle instaure une nouvelle méthodologie : il s'agit désormais de réfléchir en termes de flux économiques, de systèmes économiques et de hiérarchies spatiales. Ainsi, l'approche est plus dynamique, la géographie devient une « science des interactions »¹. Mais elle montre toujours la prééminence des centres en termes de réseaux, dans les échanges... Par exemple en se

¹ Selon le recueil d'Edward L. Ullman, *Geography as spatial interaction*, 1972.

concentrant sur des pôles en termes de marchés alimentaires. Mais cela néglige l'analyse des marges ne correspondant à aucun modèle de l'époque (et provoquerait du même fait un déterminisme) : par exemple le modèle « centre-périphérie ». Cela dit, à la fin des années 1970, la « géographie radicale » a dénoncé les effets de la domination des centres sur les autres territoires. Malgré tout, l'importance des marges n'a pas été reconsidéré.

Dans les années 1980, Alain Reynaud propose une analyse plus approfondie du modèle « centre-périphérie »², en déterminant les critères et les modalités qui font qu'un pôle a l'ascendant sur d'autres territoires, via une approche économique (richesse, production industrielle, localisation du pouvoir...), tout en expliquant les liens entre ces deux types de territoires (via les flux humains, financiers, de marchandises, d'informations). Dans ce cadre sont évoqués un nouveau champ de réflexion : les espaces de villes à la campagne nommés « espaces périurbains ». Il distingue alors : la périphérie dominée, celle délaissée, celle intégrée et exploitée, la périphérie annexée, la périphérie émergente et enfin l'isolat ou angle mort.

Dans les années 1990, Bernard Kayser évoque le phénomène de « renaissance rurale »³. Selon ses propos, les espaces ruraux ne peuvent plus, dès lors, être assimilés uniquement aux problématiques agraires et à des campagnes en déclin (démographiquement parlant, économiquement parlant etc), puisque la renaissance rurale évoque un repeuplement des espaces ruraux.

Dans les années 2000, de nouvelles thèses évoquent de nouvelles problématiques liées aux espaces ruraux liées aux représentations diversifiées de ces espaces. D'une part une continuité des thèses de recherches antérieures (par exemple sur la question des milieux et de leur gestion avec les parcs naturels régionaux ; mais également via les paysages de plus en plus associés aux perceptions). D'autre part avec de nouveaux champs de recherche, via des interrogations sur les pratiques d'aménagement, sur les « espaces de faible densité », sur le système scolaire et la santé...

Finalement, il y a une très grande richesse de configuration en ce qui concerne les espaces ruraux. Plusieurs concepts et théories ont existé et existent sur le sujet, qui portent aujourd'hui sur des sujets bien plus diversifiés que ceux liés aux uniques critères économiques et

² Evoqué dans son recueil : *Société, espace et justice*, datant de 1981.

³ Evoqué dans son recueil : *La renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental*, datant de 1990.

sociodémographiques. C'est un objet d'étude pour lequel il y a une dynamique de recherche encore aujourd'hui. C'est un sujet complexe où il y a un renouvellement de la recherche avec des pistes importantes et ouvertes.

2) L'évolution de ces représentations a modifié progressivement le rôle de l'Etat dans l'aménagement du territoire

L'Etat français ainsi que l'Union Européenne font partie des acteurs collectifs dotés d'une personnalité juridique qui vont agir dans le cadre des espaces de faible densité.

A l'échelle nationale, le gouvernement français a géré ces espaces via différentes politiques d'aménagement.

Pendant longtemps, avant les années 1980, il a joué un rôle dominant, en termes d'aménagement du territoire mais également dans la gestion de celui-ci, via un personnage clé : le préfet. Son objectif était de faire suivre la situation politique locale au ministre de l'Intérieur, représenter l'Etat auprès des élus locaux, superviser l'action des différents ministères (par exemple le DDE/Directions départementales de l'équipement, DDA/Directions départementales de l'agriculture...). La plupart des projets d'équipements ne pouvaient être réalisés que grâce aux financements des différents ministères. Les acteurs départementaux avaient donc un pouvoir influent.

Au début des années 1980, celui-ci a mené la décentralisation. C'est-à-dire qu'il n'est plus le décideur unique en termes d'aménagement du territoire. Ainsi, les acteurs majeurs sont devenus les collectivités locales. Elles ont alors disposé d'une autonomie stratégique qui leur a permis de mettre en avant les intérêts de leurs territoires ; et d'entretenir, entre elles et l'Etat, des relations de coopération et/ou de partenariat, mais aussi de rivalités, de conflits (autour des projets d'équipements et d'infrastructures qui ont été/sont contestés par exemples par les écologistes ou les riverains en colère ou les élus locaux surtout dans les zones locales et périurbaines) et de concurrences de pouvoir. Globalement un rapport de négociations entre les deux partis.

Cela dit, bien que l'Etat soit désormais considéré comme un simple partenaire, il a quand même conservé certains rôles, qui s'appuient sur cinq types de facteurs :

- Opérationnels et techniques : les ingénieurs et administrateurs de l'Etat sont autant présents dans les services centraux des ministères que dans les services déconcentrés

(par exemple dans les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou DREAL).

- Idéologiques et politiques : c'est-à-dire la capacité de l'Etat à évoquer l'intérêt national dans un pays où l'idée de Nation est importante dans les représentations collectives.
- Juridiques : par le pouvoir normatif de l'Etat, on entend par là le vote par le Parlement des lois et des grands schémas d'aménagement. Par exemple dans le domaine des transports, via l'écriture de décrets d'application par les ministères.
- Financiers : en participant aux grands projets par le biais de la dotation générale de fonctionnement (cela représente 15% des budgets de fonctionnement des collectivités territoriales).
- Le contrôle exercé sur les grandes entreprises publiques : c'est le cas de la SNCF, la Poste, la Caisse des dépôts et consignations.

Ainsi, Etat et collectivités territoriales représentent les « pouvoirs publics ». Ceux-ci agissent en théorie pour l'intérêt général. On entend par là l'utilité publique. Le pouvoir du premier s'applique à l'échelle nationale et tire sa légitimité de la Nation via différentes élections (par exemple présidentielles) pour nommer les dirigeants pour l'intérêt général (valeur juridique) / l'intérêt national (valeur politique d'une même représentation). Dans le cas des collectivités territoriales, on parle d'intérêt général local, dans la mesure où elles cherchent à mettre en avant et défendre les intérêts de leurs territoires. Par exemple, c'est la déclaration d'utilité publique (DUP) d'un projet d'aménagement par l'autorité dépositaire de l'intérêt général (l'Etat ou une collectivité territoriale) qui permet de procéder aux expropriations de terrains nécessaires à la réalisation d'un projet.

Cela dit, dans les faits, l'Etat (comme les collectivités territoriales du reste) agit (par les orientations politiques par exemple) différemment selon la culture, les intérêts, le jeu des autres acteurs (tels que l'Union Européenne par exemple) mais également et surtout les représentations des hauts membres de l'Etat (les ennarques, ingénieurs des Ponts par exemple).

Mais la situation par rapport à l'aménagement est en constante évolution. Elle est soumise à des négociations et des conflits. En effet, aujourd'hui, une plus grande variété d'acteurs est à prendre en compte d'une part parce qu'ils ont des représentations nouvelles des espaces de faible densité, mais également d'autre part parce qu'ils jouent un rôle important – voire

parfois primordial – dans la dynamisation, la protection de ces espaces. C'est ce que nous devons également montrer aux élèves.

B) Un espace à ménager : l'aménagement par les acteurs locaux

Les représentations des espaces ruraux ont progressivement changé (par exemple à propos de la Nature, les idées de désertification médicale...), celles-ci vont avoir un impact sur les stratégies des acteurs locaux. Elles sont en lien avec les différentes perceptions de la notion d'« habiter » : elles divergent donc selon les différents protagonistes locaux.

1) « Habiter » un espace de faible densité : les différentes représentations des acteurs locaux

Tout d'abord, la notion « d'habiter » désigne le fait de pratiquer un territoire, c'est-à-dire s'y loger, y travailler, se déplacer et vivre ensemble. Habiter c'est être dans le monde (réfléchir sur l'intériorité humaine) et faire avec l'espace (théorie de l'action et étude des pratiques) mais aussi se construire en construisant le monde (considérer l'humanité à partir de plusieurs dimensions : culturelle, sociale...). Ce concept a été développé par Olivier Lazzarotti, il a également été utilisé par Matthis Stock, Augustin Berque et Michel Lussault. Dans ce cadre, on prend en compte le fait que ce ne sont plus les lieux qui font les habitants (comme le pensaient les vidaliens par exemple), l'« habiter » est donc un concept de la science géographique contemporaine. Ainsi, territoires et individus sont profondément liés.

Dans ce cadre, l'« acteur », est mis en exergue. A proprement parler, c'est celui qui agit ou est susceptible de le faire. Les espaces ruraux deviennent alors des espaces « à ménager » par ceux-ci. On parle ici donc de différentes catégories d'acteurs qui ont des représentations différentes :

- Les acteurs économiques tels que les entreprises, les exploitations agricoles, les syndicats patronaux locaux (par exemple MEDEF départementaux) et les syndicats d'agriculteurs (on peut citer la FNSEA, la Confédération paysanne), les chambres consulaires, les chambres d'agriculture, les chambres de métiers...

Pour eux, le territoire représente un ensemble de ressources au service de la production de biens et de services (c'est-à-dire comme des matières premières, des terres agricoles, comme un espace de production logistique, un bassin de recrutement du personnel ou bassin de formation, un espace de coopération avec d'autres entreprises...), mais également un marché. Par exemple pour les entreprises qui construisent ou exploitent des infrastructures, pour celles qui vendent leurs services ou leurs produits aux habitants/aux autres entreprises/aux collectivités locales ou bien comme source d'emplois.

- Les riverains ou habitants.

Pour eux, le territoire est un cadre de vie (c'est-à-dire qu'ils vont vouloir préserver le paysage dans lequel ils vivent, limiter les nuisances...) dans lequel ils recherchent une certaine qualité de vie (et vont la défendre) ou bien subissant des nuisances qui ont un impact sur leur patrimoine immobilier lorsqu'ils sont propriétaires. Leur rapport au territoire est donc résidentiel et patrimonial.

- Les militants et associations écologistes qui sont soit présents localement ou bien viennent d'ailleurs et sont impliqués dans le territoire dans lequel ils agissent.

Pour eux, le territoire représente un paysage, un réservoir de biodiversité, une partie du système climatique planétaire. Il s'agit concrètement, pour ces acteurs, de lutter contre le changement climatique, défendre les espaces naturels et les écosystèmes, lutter contre les pollutions et les risques industriels... Les conflits liés à ces idées sont fréquents.

- Les élus locaux et les collectivités territoriales (c'est-à-dire des représentants de la population, des maîtres d'ouvrages et décideurs politiques d'aménagements et de projets d'infrastructures).

Pour eux, le territoire est un espace de pouvoir et de compétition électorale. Le but étant le contrôle des mandats politiques et des collectivités territoriales.

En agissant selon leurs différentes logiques, ceux-ci créent des « micro-sociétés » et ont un impact sur les espaces de faible densité qui deviennent des enjeux en ce qui concerne l'aménagement du territoire. Cela se manifeste de différentes manières.

2) Les différents modes d'actions des acteurs locaux dans les espaces de faible densité

Tout d'abord l'idée que l'espace de faible densité est un espace récréatif / de loisir d'une part ou d'autre part une opportunité pour le dynamiser et le monopoliser (par exemple avec l'implantation d'une industrie dans les espaces ruraux pour la place disponible et aussi pour le fait qu'il n'y aurait pas nécessairement de riverains qui se plaindraient des nuisances sonores). Le style d'habiter polytopique⁴ consiste en un éclatement des lieux familiers pour les individus, il désigne un habiter caractérisé par la pratique de lieux multiples. Par exemple, avec le développement de résidences de type secondaires dans le Périgord qui a pendant

⁴ Théorie de Matthis Stock.

longtemps attiré les Anglais qui ont participé au développement local. Dans le cadre des espaces de faible densité, cela leur apporte un certain dynamisme. Ceci est en effet corrélé avec flux, des mobilités spatiales de la part d'acteurs, qui vont être amenés à revenir de façon périodique dans des espaces de faible densité. Par la mondialisation, les espaces et les individus deviennent interconnectés. Selon Norbert Elias, les sociétés contemporaines sont engagées dans « un processus d'intégration à l'échelle mondiale » caractérisé par « l'avènement d'un niveau d'intégration nouveau ». Avec l'habiter polytopique, ce processus d'interconnexion, d'interdépendance est accru. Ce phénomène provoque des flux monétaires en provenance des métropoles par les économies résidentielles dans les espaces de faible densité. Ainsi, selon l'INSEE, l'« économie résidentielle » représente « l'ensemble des emplois qui répondent localement à la demande des ménages ». Elle s'appuie majoritairement sur la consommation locale/des résidents et n'est pas soumise à la concurrence extérieure. C'est-à-dire que les moteurs du développement local se font par les revenus (qui vont permettre aux territoires concernés par cette économie de connaître un développement progressif). Concrètement, cela se manifeste de deux façons différentes. D'une part, ce sont les biens et services produits localement et vendus à l'extérieur (par exemple les boulangers/médecins/commerçants), les salaires de fonctionnaires, les prestations sociales, les dépenses liées au tourisme dans ces espaces, les montants monétaires des retraites... D'autre part, c'est la circulation interne des revenus dans les territoires qui permet un développement des emplois domestiques par l'effet multiplicateur d'emploi et de revenu. Par leur propension à consommer, les différents acteurs participent à la redistribution des revenus sur le territoire. Ceux-ci sont liés à la présence de personnes sur ce même territoire, susceptibles de dépenser (retraités, résidents actifs, touristes), déterminent un niveau de demande potentielle tournée vers la satisfaction des besoins de la population présente. Ils sont un des principaux facteurs de détermination de la base économique, c'est-à-dire de la richesse d'un territoire.

Ensuite, l'idée que les espaces de faible densité sont les reflets d'un espace naturel qu'il faut défendre (via les ZAD / Zones à défendre) et préserver (l'idée de « biens communs ») du processus d'urbanisation, mais également de proposer une alternative productive pour une meilleure qualité des sols et plus globalement une meilleure qualité de vie. En effet, depuis le XXème siècle, celui-ci s'est largement développé via l'étalement urbain et la dynamique d'artificialisation des sols (qui implique une prévention des risques d'inondations qui augmentent du fait de l'imperméabilité des sols urbains, la lutte contre le changement climatique...). Tout cela s'est fait au détriment des terres agricoles. Le statut « ZAD / Zone à

défendre » est issu de l'acronyme « zone d'aménagement différé » (créé par la loi du 26 juillet 1962), il cherche à anticiper la spéculation foncière sur des terrains devant accueillir des aménagements publics. Concrètement, l'administration garantie un prix plafonné aux propriétaires sur le foncier. Souvent, ces espaces sont une zone de marge où il y a la place d'accueillir de nouveaux équipements qui vont drastiquement changer la nature du lieu. Les zones à défendre impliquent donc des conflits entre deux modes d'habiter différents : ceux des ingénieurs (on parle ici des pouvoirs publics nationaux ou régionaux mais également les grandes entreprises), et ceux des naturalistes (c'est-à-dire les agriculteurs biologiques, les anarchistes autonomes par exemple, qui forment ce que l'on appelle « les zadistes »). Dans ce cadre, ces derniers sont des acteurs collectifs informels Ils représentent des jeunes opposants altermondialistes qui occupent les sites de projets contestés et qui refusent toute structuration de leur mouvement (c'est-à-dire pas d'association aux statuts déposés en préfecture, pas de dirigeants identifiables), pas de porte-parole officiels. Tous ces acteurs ainsi que leurs volontés d'agissements forment une partie de la géopolitique locale. Ainsi, selon Philippe Subra⁵, le mot « local » renvoie à un ensemble de politiques publiques visant à équiper, développer ou protéger des territoires, et à la question de la gouvernance territoriale, c'est-à-dire aux outils, aux acteurs et aux modes de gestion de ces territoires. Le mot « géopolitique » quant à lui désigne toute rivalité de pouvoirs sur ou pour du territoire. Les protagonistes impliqués dans celle-ci se disputent l'influence ou la souveraineté d'un territoire, selon la définition d'Yves Lacoste.

Les conflits se matérialisent de différentes façons : les cortèges pacifiques, tracts et pétitions, réunions en préfecture et aux campagnes des élections municipales. Le but étant l'usage/le contrôle de territoires. Mais il y a également des négociations à propos de ces espaces.

Les conflits peuvent être ouverts. Nous pouvons ainsi parler de l'exemple du projet d'extension du camp militaire du Larzac en 1971. Cet espace a été le théâtre d'un mouvement de désobéissance civile, mais également de plusieurs manifestations contre le projet d'installation de centrales nucléaires. Cela a provoqué la fondation de plusieurs comités en France en soutien contre cette entreprise. Le conflit était basé sur deux représentations différentes de ce territoire : d'une part les pouvoirs publics et confédérations paysannes qui voulaient prolonger l'aménagement du territoire et la performance économique de celui-ci (situation de processus intensif), d'autre part les zadistes (agriculteurs conventionnels)

⁵ Dans son recueil : *Géopolitique locale : Territoires, acteurs, conflits*, datant de 2016.

s'opposaient au projet car il n'était pas conforme aux besoins réels de la population et n'avait pas sa place dans le système global. Ils cherchaient à garder des terres agricoles pour avoir des économies d'échelle sur les investissements, développer une agriculture biologique également pour valoriser les boulangeries du Larzac par exemple.

Mais les conflits peuvent être également fermés. Ainsi, Geneviève Pruvost⁶ évoque des enquêtes sociologiques sur des mouvements d'alternative. Elle évoque l'exemple des femmes écoféministes qui s'engagent dans des causes écologiques (face à l'urgence écologique) contre le patriarcat et le capitalisme de façon générale (qui est beaucoup plus tourné vers l'élevage et l'agriculture intensive, l'expansion des villes, la destruction de la nature...) en ce qui concerne l'aménagement du territoire. Elles s'organisent via des organisations professionnelles de petite taille en soutenant le développement durable par le biais du soutien en la recherche scientifique en matière de technologies douces, la conversion à l'agriculture biologique... Afin d'obtenir un changement des modes de production in fine et protéger l'environnement.

Du fait de cette dynamique de recherche de plus en plus diversifiée, ma pratique pédagogique ne peut pas être aussi simple et évidente, j'ai choisi une pratique ambitieuse.

⁶ Dans son recueil *Quotidien politique : féminisme, écologie, subsistance*, datant de 2021.

II) La mise en pratique pédagogique au sein d'une classe de troisièmes

A) Le choix des cogni'classes et la place des espaces de faible densité dans l'enseignement

1) L'enseignement par le biais des « cogni'classes »

Dans le cadre de mon stage SOPA, j'ai pu observer mon professeur tuteur ainsi que de donner cours à une classe de troisièmes.

Pour cela, j'ai choisi de mener ma pédagogie envers les élèves par le biais de ce que l'on appelle les « cogni'classes ». Comme dit en introduction, elles représentent une pédagogie particulière d'apprentissage s'appuyant sur les avancées des sciences cognitives et ayant pour but, in fine, un meilleur apprentissage du contenu des cours par les élèves, et un meilleur développement des compétences attendues au collège. Elle s'appuie sur cinq axes d'exploration : la mémorisation, l'attention, l'implication active, la compréhension et la métacognition.

L'idée est d'admettre qu'il est normal d'oublier des connaissances, pour mieux les retenir, il faut les réactiver via différents exercices de mémorisation d'une part, et en travaillant en parallèle sur l'attention.

Concrètement, cela se manifeste par l'utilisation d'une fiche mémo (qui évoquent le vocabulaire à retenir, les compétences à valider, mais également des questions « objectifs de chapitre » simples auxquels les élèves doivent savoir répondre en vue de l'évaluation) que les élèves remplissent au fur et à mesure du cours ce qui mobilise leur attention, des « minutes mémos » en début de cours pour faire des rappels de connaissances vu lors du/des cours précédents, l'utilisation d'un support visuel en plus d'un cours oral (avec l'utilisation de documents papiers, d'un powerpoint tout au long des séances), mobiliser l'attention l'attention et les acquis en mémoire ainsi que les fonctions exécutives via certains exercices en îlots par exemples (petits groupes). Cet enseignement repose également sur un travail de l'attention, pour développer leurs fonctions cognitives (en particulier les fonctions exécutives qui aident à penser et agir par soi-même, on peut citer l'exemple de la planification, de l'attention...), ce qui est complètement en lien avec les compétences que les collégiens doivent développer en vue du brevet et pour la suite de leur scolarité, conformément au Bulletin Officiel / BO. Chaque évaluation en fin de chapitre prend en compte la progression de ces compétences.

2) La place des espaces de faible densité dans l'enseignement

La notion d'« espaces de faible densité » est apparue dans les programmes scolaires à la fin des années 2000 suite à de nombreuses thèses apparues et développées durant ces mêmes années car le terme d'« espace rural » n'était plus à l'ordre du jour. Effectivement, comme mentionné dans la première partie, il ne suffit plus d'évoquer ces territoires via les simples paramètres économiques et sociodémographiques. Ces espaces sont alors progressivement analysés dans leur diversité (avec des sujets de thèses tels que *Les territoires ruraux à l'épreuve de nouvelles manières d'habiter : vivre en habitat non-ordinaire dans des espaces de faible densité* par Madeline Mialocq par exemple), via des représentations différentes de la notion d'« habiter ». Cette notion suivie tout au long du collège, se fonde sur une analyse des pratiques et des représentations de l'espace par ses habitants.

B) Les cours avec les élèves

1) La mise en œuvre du cours

Pour enseigner cette leçon de géographie, mon professeur tuteur m'a laissé quatre heures en tout, comprenant l'évaluation finale. J'ai organisé mes séances en fonction des différents créneaux horaires dont je disposais avec mes élèves, à savoir : une heure le mardi matin en classe entière, deux heures le vendredi matin et une heure le mardi d'après. J'ai découpé donc chaque groupement d'heures avec eux en séances afin de montrer étape par étape le mode de fonctionnement des cours que j'ai prévu.

Séance 1 (une heure de cours)

Tout d'abord, il faut savoir que j'ai été quelque peu déstabilisée car mon professeur tuteur a été prévenu en dernière minute que la classe de Troisième à qui je devais enseigner était ce jour-là en demi-groupe finalement. J'ai donc dû m'adapter.

Pour commencer, dans le cadre de la pédagogie des « cogni'classes », j'ai donné aux élèves en amont une **fiche mémo** (Annexe I) leur permettant d'avoir le résumé et informations principales liées au chapitre en lien avec le Bulletin Officiel de l'Education Nationale (Annexe II), c'est-à-dire les définitions principales que les élèves doivent acquérir puis retenir tout au long du cours et pour le brevet par la suite, avec une liste des principales problématiques du chapitre. Enfin, les compétences principales à mobiliser en vue de l'examen final. Cela aide les élèves pour les révisions. Ce document a été réalisé par mes soins, en accord avec mon professeur tuteur et est en annexe. Le but principal de ce document est d'avoir un suivi tout au long du chapitre. Les élèves doivent le remplir au fur et à mesure des leçons lorsque j'ai donné les définitions à l'oral d'une part mais également à l'écrit soit par le biais du powerpoint (Annexe III) diffusé soit de façon manuscrite au tableau. Bien évidemment, étant des collégiens, j'ai rappelé à chaque définition importante qu'il fallait la noter. Les élèves se sont bien prêtés au jeu dans la mesure où depuis le début de l'année mon professeur tuteur les a déjà habitués à ce mode de fonctionnement.

J'ai proposé aux élèves de faire une séance introductive pour me baser sur leurs connaissances en amont (par exemple par rapport au concept « d'habiter » vu en classe de Sixième en géographie), mais également sur les espaces de faible densité et sur les possibles « clichés » ou « aprioris » sur le sujet, car les élèves ont eux aussi leurs propres représentations. Pour se faire et avoir l'avis de chaque élève indépendamment et que chacun ne soit pas influencé par un autre, je me suis appuyée sur un site internet proposant un jeu interactif réputé pour

l'enseignement via le numérique : La Digitale. J'ai connu ce dispositif grâce à un enseignement en tronc commun à l'INSPE au tout début de l'année. Celui-ci recense plusieurs outils numériques pour rendre l'enseignement en classe à tous types de niveaux plus innovants. Il a spécialement été créé pour les enseignants. On peut par exemple disposer d'un « Digiboard » (pour créer des tableaux blancs collaboratifs), un « Digidoc » (pour créer des documents collaboratifs simples), ou bien un « Digistorm » (pour créer un remue-méninge, des questionnaires...). Pour ma part, j'ai utilisé l'outil « Digiwords » qui permet de créer un nuage de mots.

Les élèves avaient la consigne suivante : Qu'est-ce que les mots « Espaces de faible densité » vous évoquent ? En cinq minutes, donnez des mots clés qui vous y font penser en scannant le QR Code projeté au tableau avec votre téléphone portable en autonomie.

Cet exercice partait bien évidemment du postulat que chaque élève disposait de son téléphone portable en amont avec la connexion internet du collège. Après le temps imparti, le nuage de mots s'est affiché au tableau : « Pauvreté », « Vide », « Campagne », « Agriculture », « Peu d'habitants ». Que les élèves ont pu recopier dans leur cahier (Annexe IV).

A partir de cela, de statistiques chiffrées (que 6% de la pop vit sur 42% du territoire national en ce qui concerne les espaces de faible densité, que le reste de la population est absorbée par les aires urbaine, qu'à titre de comparatif la densité moyenne de la population française métropolitaine est de 115 habitants par kilomètre carré) et de la carte de la France évoquant les densités de population du pays vue dans le chapitre précédent sur les aires urbaines françaises affichée sur mon powerpoint au tableau, nous avons déterminé et listé les espaces de faible densité de façon manuscrite au tableau pour que les élèves puissent recopier au fur et à mesure avec au moins un exemple correspondant. Pendant ce temps-là, j'ai rappelé la définition du mot « densité ». Ainsi, les espaces de faible densité sont des espaces situés dans les massifs montagneux (j'en ai profité pour les questionner sur tous ceux français à placer sur la carte), dans la diagonale du vide (qui va des Ardennes aux Pyrénées), les grandes plaines agricoles (comme la Beauce par exemple), les zones périurbaines (la région parisienne...) et les aires de faible densité pour le tourisme (la station de ski Courchevel, le parc national de la Vanoise). C'est en corrélation avec certaines des compétences que les élèves doivent développer au collège, à savoir « nommer et localiser les grands repères géographiques », « situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres » dans la catégorie « se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques ».

Cela m'a permis d'évoquer la première grande partie de mon cours : « Les caractéristiques des espaces de faible densité », plus précisément « Des espaces répartis sur l'ensemble du territoire français ». Dans cette partie, j'ai pu évoquer la définition des « espaces de faible densité », c'est-à-dire des espaces dans laquelle la densité de population est inférieure à 30 habitants par kilomètre carré. Ainsi que la définition de l'« enclavement », car certains espaces de faible densité sont par définition, isolés et on y accède que très difficilement.

Séance 2 (deux heures de cours consécutives)

La première heure

Les élèves étaient en classe entière. J'ai débuté le cours par demander aux élèves présents lors du cours précédents par rappeler ce que nous avons vu en présentant un croquis à trou au tableau, et en distribuant le même aux collégiens (Annexe IV). Avec pour consigne de compléter les trous et d'expliquer aux autres camarades chaque élément de la légende (ce qu'étaient les parcs nationaux par exemple : des espaces gérés par la région/au niveau national cherchant à concilier la protection des milieux, la mise en valeur du patrimoine et le développement économique des activités de loisir, qu'il y a 51 parcs naturels régionaux en Fr et représentent 15% du territoire métropolitain ; de préciser ce qu'était la diagonale du vide...). Le croquis est situé en annexes.

Etant donné que j'avais deux heures de disponible avec les élèves, j'en ai profité pour leur faire faire une activité, pour traiter un maximum de types d'espaces de faible densité et en faire une synthèse. J'ai divisé la classe en huit groupes différents de 3 à 4 élèves environ étant donné qu'ils étaient trente en tout en veillant à faire des groupes homogènes avec des élèves ayant des facilités avec ceux rencontrant des difficultés en histoire-géographie. Chaque groupe disposait d'un corpus d'un espace géographique de faible densité composé de quatre documents de différentes natures de sorte qu'ils se complètent pour mobiliser différentes compétences : « analyser et comprendre un document » (c'est-à-dire comprendre le sens général d'un document, identifier le document et son point de vue particulier, extraire des informations pertinentes pour répondre à une question, les classer et les hiérarchiser...). Chacun disposait d'un exemplaire écrit du corpus de documents lié à son groupe :

- Le groupe 1 devait travailler sur la Champagne-Ardenne (Annexe V)

Pour ce premier groupe, j'ai choisi un exemple typique d'un espace disposant de cultures productivistes fortement mécanisées et intégrées à l'industrie agroalimentaire. En effet, la

Champagne-Ardenne est une région céréalière : elle assure aux agriculteurs des rendements élevés qui compensent le manque de services de proximité.

Pour le choix des quatre documents j'ai

- Le groupe 2 a dû travailler sur le Val d'Isère (Annexe VI)

Pour ce deuxième groupe, j'ai sélectionné une station de sports d'hiver très réputée et connue. Celle-ci se trouve à proximité des villes donc elle constitue un ensemble d'espaces récréatifs pour les citadins. C'est l'occasion ici d'évoquer la notion de tourisme vert avec les élèves en été surtout puis les sports d'hiver en hiver (ski, snowboard...).

- Le groupe 3 sur le Périgord (Annexe VII)

Le Périgord est un exemple connu d'un mélange de tourisme culturel et de tourisme vert) A proximité des villes donc espaces récréatifs pour les citadins : tourisme vert en été puis sports d'hiver en hiver.

- Le groupe 4 sur la Creuse (Annexe VIII)

Cet espace abrite un parc national, ce qui m'a permis d'évoquer la définition de cette notion avec les élèves (ainsi, selon le site internet « Géoconfluences », un parc national est une aire de protection de la nature, souvent de plus vaste dimension qu'une réserve mais pas toujours, gérée par un État. Si l'on en croit la définition avancée par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) en 1969 à New Delhi, le Parc national est une institution dotée de trois missions principales : la protection de la nature, l'étude scientifique des écosystèmes dont ils sont le support et qui « sont -ou devraient être- libérés de toute exploitation ou occupation humaine », la connaissance favorisée du public des milieux ou des espaces ainsi gérés). Le but, in fine, est de protéger les milieux naturels tout en favorisant une activité touristique respectueuse de l'environnement.

- Le groupe 5 sur Saint-Nectaire (Annexe IX)

Saint-Nectaire est un espace d'agriculture productiviste disposant des titres AOP et AOC. Ceux-ci constituent deux labels : d'une part l' « Appellation d'Origine Protégée » (label européen) et d'autre part l' « Appellation d'Origine Contrôlée » (label français). Le but de ces deux titres est de : garantir un lien entre le produit labellisé et son terroir (pour le consommateur par exemple), valoriser des savoir-faire anciens via des produits de qualité

labellisés pour revitaliser l'espace agricole (en attirant ainsi les jeunes agriculteurs à titre d'exemple).

- Le groupe 6 sur les Landes (Annexe X)

Espace très touristique surtout l'été (notamment avec la présence de la plus haute dune d'Europe : la dune du Pilat ; de la présence de nombreuses pistes cyclables comme par exemple celle passant non loin du littoral appelée « Bisca Grands Lacs », faisant 145km en tout et traversant Biscarosse, Sanguinet, Parentis en Born, Gastes, Sainte Eulalie en Born, Ychoux, le bassin d'Arcachon...). Malgré tout, les Landes sont en très forte déprise démographique le reste de l'année en ce qui concerne les locaux et le manque de services se fait ressentir.

- Le groupe 7 sur le Morvan (Annexe XI)

Il constitue un espace productiviste mais enclavé, dans lequel il y a un fort déclin démographique. Cela dit, il abrite une réserve naturelle attractive.

- Le groupe 8 sur la Lozère (Annexe XII)

Cet espace représente un territoire en expansion qui essaye de se diversifier par de nombreuses activités (écotourisme, développement du télétravail...), dans lequel il n'y a plus seulement des agriculteurs mais des profils divers.

A partir de ce corpus de documents, j'ai pu proposer aux élèves un exercice de sélection d'informations à partir de différents documents, comme il est stipulé dans le référentiel de compétences du collège en vue de la préparation au brevet. La consigne et le tableau (Annexe XIII) leur était donné, pendant que le croquis (Annexe IV) leur était projeté au tableau. L'idée était qu'ils puissent situer géographiquement par la suite leur étude de cas. Ainsi, l'exercice était le suivant :

Exercice : Vous décidez d'ouvrir avec vos collaborateurs (camarades) une chambre d'hôte dans un espace à faible densité, mais cela implique des moyens financiers pour y parvenir. Votre but : attirer les investisseurs ! Après avoir **situé votre espace géographiquement**, déterminez les points forts (**atouts**) de votre espace à mettre en avant, **quelques exemples d'activités que vous voulez proposer**, tout en étant conscient des **contraintes** de cet espace (désavantages) à partir de vos connaissances personnelles et des documents.

Bien évidemment, chaque groupe devait remplir sa partie. Les autres cellules du tableau étaient à remplir dans le deuxième temps de l'activité.

Celle-ci a permis aux élèves d'être mis en situation, d'avoir une intrigue pour se mettre dans la peau d'un acteur à l'échelle locale, pour finalement disposer, à la fin de la séance et de l'activité, d'un patchwork d'exemples à l'échelle locale ou régionale présents en France. Ainsi, les élèves ont pu voir différentes représentations à l'échelle locale des espaces de faible densité. Mais également de travailler en groupe, qui est l'une des compétences que les élèves doivent développer durant le collège : « coopérer et mutualiser » (c'est-à-dire organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances, discuter, expliquer, confronter ses représentations, argumenter pour défendre ses choix...).

Durant ce temps-là, j'étais présente au second plan en passant dans les rangs auprès des élèves pour vérifier l'avancée de leurs travaux, répondre à leurs questions au besoin, et les guider. Le travail était donc principalement en autonomie.

2) Les évaluations orales et écrites

La deuxième heure

Après avoir rempli la partie correspondante à l'étude de cas dans le tableau référencé (en prélevant les informations dans les documents mais également en ayant la possibilité de rajouter des éléments personnels par culture générale), j'ai demandé aux élèves de préparer une mise en situation à l'oral de leur exercice. Ceux-ci devaient se répartir équitablement la parole comme s'ils étaient chacun des futurs propriétaires de gîtes pour convaincre leur auditoire (donc le reste de la place), qui constituaient des investisseurs fictifs. Pendant le passage à l'oral de chaque élève, les autres devaient d'une part prendre en note et remplir la partie du tableau correspondant à l'exemple donné, de sorte d'avoir une mutualisation des connaissances.

De mon côté, avant le passage à l'oral montré et expliqué en amont aux élèves une grille d'évaluation pour les entraîner à préparer leurs oraux au brevet. Elle contribuait à leur expliquer comment je pouvais les noter, quels points étaient à améliorer groupe par groupe, ce qui était très bien... Cela restait cependant dans le cadre d'un exercice, non noté. L'idée était vraiment de les entraîner.

La grille d'« **évaluation orale** » que je leur ai projeté au tableau (Annexe XIV) en amont. A partir de cela les élèves sont passés groupes par groupes. Cela permet d'entraîner les élèves sur la compétence « pratiquer différents langages en géographie » et plus précisément « s'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger ».

Séance 4 (une heure finale d'évaluation)

Pour l'**évaluation finale** (Annexe XV), les élèves ont eu à réaliser un paragraphe argumenté pour les initier à la dissertation (conformément aux compétences « analyser et comprendre un document » d'une part et plus particulièrement « utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique » mais également d'autre part « pratiquer différents langages en géographie » ou précisément « s'initier aux pratiques de l'argumentation ») et les préparer au brevet à la fin de l'année afin d'organiser leurs idées selon la méthodologie liée à cet exercice, ainsi que de les entraîner à la rédaction de façon plus générale.

La consigne était la suivante : A partir de vos connaissances personnelles, et d'un exemple vu en classe, expliquez quelles sont les contraintes et les atouts des espaces de faible densité.

J'ai préparé en amont puis distribué aux élèves une feuille sur laquelle était indiquée la méthodologie à suivre pour cet exercice. Ils y étaient déjà familiarisés par le passé via d'autres leçons notamment en histoire, mais il s'agissait de leur faire un rappel et qu'ils puissent s'auto-évaluer eux-mêmes sur leur propre travail.

La correction du contrôle

Pour la répartition des points, je me suis servie de la feuille de correction que j'ai donné aux élèves. Chaque « bloc » (c'est-à-dire l'introduction, le développement et la conclusion) représentait un total de points sur dix en tout, note que j'ai ensuite multiplié par deux.

L'attribution des points dépendait des compétences et des connaissances à mobiliser durant ce chapitre en particulier, conformément à la fiche mémo d'une part et d'autre part au Bulletin Officiel de l'Education Nationale. Le barème est indiqué dans le document annexe.

Finalement, la feuille méthodologique distribuée lors du contrôle a ensuite servi de support quant à la correction avec les élèves pour reprendre l'exercice. Celle-ci est visible dans la première colonne du tableau.

Conclusion

Les espaces ruraux ont pendant longtemps été mis au second plan dans l'enseignement de la géographie, et dans les thèses géographiques de façon générale, car l'attention était focalisée sur les centres, sur l'urbanisation. Les espaces de marges n'étant définis que par « ce qui n'était pas urbain », et perçus/représentés comme des espaces en déclin (économique, démographique...) où le rural était quasiment toujours omniprésent.

Aujourd'hui, et ce depuis les années 80-90 les représentations à propos de ces espaces ont progressivement changés (par rapport à la nature par exemple avec la volonté de la défendre), cela se manifeste par le phénomène de « renaissance rurale », puis par l'apparition du terme « espace de faible densité », enfin par le développement de nombreuses thèses sur le sujet des espaces ruraux (sur la santé, l'éducation, les modes d'habiter...). Ces phénomènes sont le reflet de l'apparition de nouveaux acteurs dans les espaces ruraux qui, par leurs représentations impactent l'aménagement du territoire de façon pacifique ou conflictuelle (ils peuvent être sous tension par exemple avec les ZAD évoquées dans le mémoire).

Les représentations des espaces de faible densité par les différents acteurs est certes l'un des paramètres dans l'analyse de leurs comportements. Mais il n'est pas le seul : en effet, la logique d'un acteur est également formée par ses intérêts, ses objectifs, ses pratiques et sa culture.

En enseignant aux élèves de troisième ce chapitre de géographie sur les espaces de faible densité, j'ai mis en avant la variété d'acteurs, mais également la variété de territoires en mettant notamment en situation les élèves par l'activité sur deux heures. La thématique des espaces de faible densité est d'autant plus importante qu'elle est d'actualité, notamment avec le regain d'intérêt pour les espaces ruraux suite à la crise du Covid-19, avec la mise en place massive du télétravail par exemple. Pendant ma leçon, j'ai également tenté de prendre en compte la diversité des élèves en adaptant les groupes de travail, conformément au référentiel de compétences des professeurs.

Le choix de l'enseignement de ce chapitre par le biais des « cogni'classes » a été facilement mis en place car mon professeur tuteur pratiquait déjà cette pédagogie depuis le début de l'année. Les élèves étaient déjà conditionnés à ces méthodes, et j'ai trouvé cela constructif dans la mesure où j'ai pu voir une progression en observant les élèves tout au long de l'année. Cela dit, cette méthode d'apprentissage ne fonctionne pas nécessairement avec toutes les classes : les professeurs qui utilisent cette pédagogie ont une attitude d'expérimentateurs :

chaque projet/activité peut fonctionner avec une classe mais pas une autre par exemple. De plus, pour voir les fruits de cet enseignement, il ne suffit pas d'une leçon : c'est un travail à mener tout au long de l'année, et toutes les pratiques liées aux « cogni'classes » ne peuvent pas être vues ni employées lors d'une seule et même leçon. J'ai donc pratiqué une partie de cette pédagogie, non son entièreté.

Table des annexes

<u>Annexe I</u> : Fiche mémo réalisée par mes soins.....	30
<u>Annexe II</u> : Extrait du Bulletin Officiel de l'Education Nationale sur le chapitre.....	32
<u>Annexe III</u> : Powerpoint lié au chapitre.....	34
<u>Annexe IV</u> : Cahier d'un élève sur le chapitre.....	40
<u>Annexe V</u> : Etude de cas du groupe 1 sur la Champagne-Ardenne.....	46
<u>Annexe VI</u> : Etude de cas du groupe 2 sur le Val d'Isère.....	46
<u>Annexe VII</u> : Etude de cas du groupe 3 sur le Périgord.....	47
<u>Annexe VIII</u> : Etude de cas du groupe 4 sur la Creuse.....	47
<u>Annexe IX</u> : Etude de cas du groupe 5 sur Saint-Nectaire.....	48
<u>Annexe X</u> : Etude de cas du groupe 6 sur les Landes.....	48
<u>Annexe XI</u> : Etude de cas du groupe 7 sur le Morvan.....	49
<u>Annexe XII</u> : Etude de cas du groupe 8 sur la Lozère.....	49
<u>Annexe XIII</u> : Tableau d'activité lié aux études de cas.....	50
<u>Annexe XIV</u> : Compétences orales à valider au collège, selon le référentiel de compétences de l'Education Nationale.....	52
<u>Annexe XV</u> : Consignes de l'évaluation écrite de fin de chapitre donnée aux élèves.....	52
<u>Annexe XVI</u> : Evaluation écrite de fin de chapitre par un élève.....	54

G3 I-3 : Les espaces de faibles densités et leurs atouts

Fiche mémo

Niveau 1 : Je mémorise	
Espace de faible densité	
Enclavement	
Exode rural	
Néorural	
Agriculture productiviste	
Oppenfield	
AOP / AOC	
Désindustrialisation	
Tourisme vert	
Parc naturel régional/national	
Zone de revitalisation rurale	
Je localise les espaces de faible densité	
Vieillesse de la population	
Gentrification	
Niveau 2 : Je comprends	
Quels sont les facteurs qui expliquent les faibles densités ?	
Sur quels atouts peuvent compter ces espaces pour se dynamiser ?	

Niveau 3 : J'explique	
Quels conflits d'usage peuvent découler entre les différents acteurs à propos d'un espace mis en valeur ?	
Quelles sont les limites du dynamisme des espaces de faible densité ?	
Niveau 4 : Au brevet, je sais faire	
Trouver dans un document ce qui caractérise les espaces de faible densité : ses contraintes et ses atouts.	
Rédigez un paragraphe organisé présentant un espace de faible densité, ses contraintes, et ses atouts.	
Organiser un débat en donnant ses propres arguments.	
Compléter un croquis simple de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques.	

Sous-thème 3 : Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

L'étude de cas d'un espace de faible densité peut faire apparaître les contrastes de densité du territoire français. Celui-ci peut être choisi parmi les espaces ruraux de plaine ou de bas-plateaux, (bordures du Bassin parisien, Bourgogne, Landes de Gascogne), en évitant les grands espaces d'agriculture intensive, les espaces montagnards (Massif central, Alpes du Sud...) ou une région touristique, à l'exclusion cependant de celles qui sont très urbanisées. Les montagnes méditerranéennes (Luberon, Cévennes, Corse...), les campagnes du Sud-Ouest (Gers, Périgord, Béarn...) offrent des choix possibles. L'exode rural, achevé il y a quatre décennies, a souvent vidé ces campagnes. L'étude doit permettre aux élèves de comprendre les défis multiples auxquels sont confrontés les espaces de faible densité et pourquoi certains attirent à nouveau.

La mise en perspective permet de montrer que ces campagnes ne sont **pas seulement agricoles** mais aussi industrielles, touristiques, résidentielles. À l'inverse, si l'étude de cas a porté sur une campagne d'où l'agriculture a presque disparu, on pourra montrer à l'aide d'exemples que cette activité reste structurante pour certains territoires.

Si un **croquis** est réalisé, il peut faire apparaître la diversité des espaces de faible densité. La photographie de paysages peut être l'occasion de rappeler qu'il n'y a pas de « vide » en France, et de réfléchir aux signes de la présence humaine dans des paysages apparemment naturels mais de fait largement construits par les activités humaines et leurs évolutions.

Principaux repères spatiaux à construire

- Une dizaine d'aires urbaines françaises parmi les plus peuplées ;
- la distribution de la population, les principaux espaces fortement peuplés ;
- des exemples d'aires urbaines dynamiques, de métropoles et d'espaces productifs insérés dans la mondialisation ;
- des points d'entrée du territoire comme des ports et des aéroports, des interfaces frontalières, des façades maritimes ;
- des grands repères physiques : massifs montagneux et forestiers, grandes vallées et grands fleuves, domaines bioclimatiques en lien avec l'étude des dynamiques spatiales de la population.

Quelles sont les contributions du thème aux parcours et aux enseignements pratiques interdisciplinaires ?

Le thème permet d'aborder les aspects environnementaux du territoire français. Ce peut être l'occasion d'un croisement avec les disciplines scientifiques dans un EPI « **Transition écologique et développement durable** », avec le sous-thème 1 (écoquartiers, nature en ville, pratiques de mobilité responsable...) ou le sous-thème 3 (protection des milieux, action des Parcs Naturels Régionaux et des Parcs Nationaux...). Le thème du **paysage** peut être exploité dans un EPI avec les Arts plastiques : paysage urbain ou rural, pratiques culturelles du paysage, photographie, cinéma...

Le thème peut s'insérer dans un **parcours Avenir** sur les espaces productifs, l'innovation ou la reconversion économique d'un secteur, les métiers d'avenir.

Retrouvez Éduscol sur



Quels sont les écueils à éviter ?

- Donner une définition statique de l'aire urbaine sans passer par les mobilités quotidiennes qui sont au cœur de sa définition.
- Se cantonner à une échelle nationale, simplificatrice, ou locale, réductrice, alors que les territoires locaux s'insèrent dans des logiques à différentes échelles.
- Réduire les espaces et systèmes productifs à la typologie ternaire classique des activités (secteurs primaire, secondaire et tertiaire) aujourd'hui dépassée au profit d'une approche fonctionnelle (commandement, gestion, innovation, production, logistique...).

Retrouvez Éduscol sur



Les espaces de faible densité

Cours de Troisième

1/12

Petit jeu : Qu'est-ce que les mots « Espaces de faible densité » vous évoquent ? Donnez des mots qui vous y font penser.

<https://digistorm.app/>

2/12

→ Quels sont les atouts et les dynamiques des espaces à faible densité ?



3/12

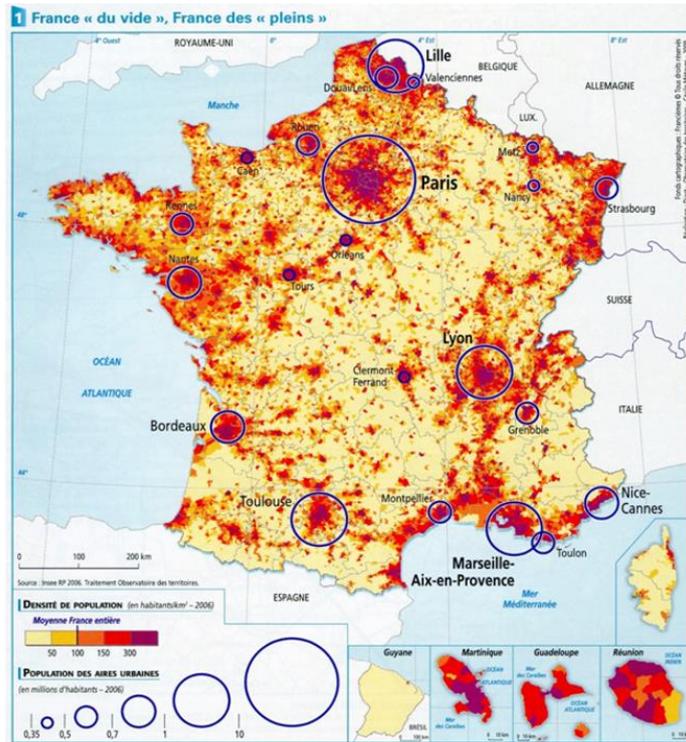
l) Les caractéristiques des espaces de faible densité

A) Des espaces répartis sur l'ensemble du territoire français

4/12

Les espaces de faible densité : un constat à partir d'une carte de France

A partir de cette carte de la France, localisez les espaces de faible densité.

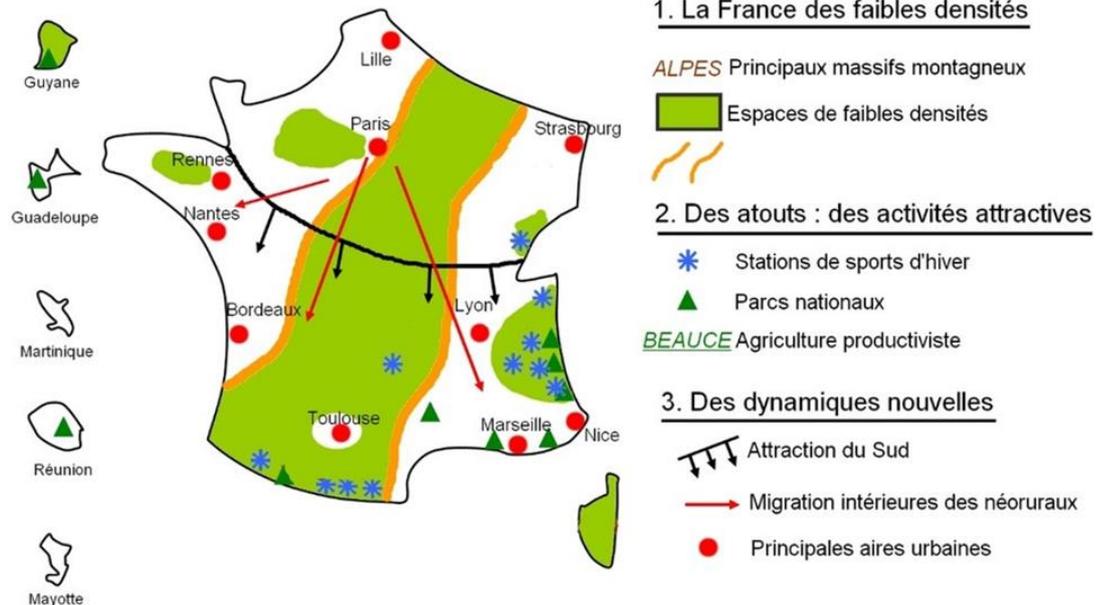


Densité = Nombre moyen d'habitant d'un territoire donné par km².

5/12

Consigne : A partir des connaissances vues lors du dernier cours, complétez la légende à trous, rajoutez les espaces montagnards et expliquez chaque élément de la légende.

Croquis des espaces de faible densité en France



6/12

**Espaces de faible densité = Espace dans lequel la densité est inférieure à 30 habitants/km².
Ils représentent 48% du territoire national et comportent 6% de la population française.**

Enclavement = Isolement d'un espace, accès difficile.

Localisation :

- Massifs montagneux
- Diagonale du vide
- Grandes plaines agricoles
- Zones périurbaines
- Aires de faible densité pour le tourisme

7/12

B) Des espaces variés

8/12

Caractéristiques des espaces qui sont différents :

- Ont perdu de la population courant 19e-20e siècle ou pendant les années 50 aux années 80 avec l'exode rural

Exode rural = Départ massif + définitif ruraux vers zones urbaines.

- Faible natalité DONC fort vieillissement population/déprise démog → peut entraîner une désertification rurale.

Déprise démog = Esp de faible densité perdent des habitants par déficit naturel (faible natalité → fort vieillissement de la pop).

- Croissance démographique dans campagnes proches des villes avec l'arrivée néoruraux

Néoruraux = Anciens citadins installés dans les ER.

9/12

II) Les dynamiques des esp de faible densité

Cf fiche exercice + correction tableau

10/12

Atouts des espaces de faible densité	Inconvénients des espaces de faible densité

11/12

Conclusion :

Esp faibles densité = territoires ruraux isolés dans lesquels la population est souvent vieillissante. Cela dit, certains espaces connaissent une revitalisation/croissance démographique en ayant valorisé leurs territoires par le biais de leurs atouts (en développant des activités agricoles et/ou touristiques).

Mais ceux qui ont su le mieux le faire sont reliés aux grandes agglomérations ou sont à proximité d'une autoroute/ligne LGV... La question de l'accessibilité est à prendre en compte.

Également, la diversité des habitants (néoruraux, retraités, vacanciers, exploitants agricoles...), donc les oppositions entre les différents acteurs peuvent créer des conflits d'usage autour de l'utilisation de ces espaces. Par ex, les néoruraux qui supportent mal les nuisances liées aux activités agricoles (bruit, pollution) et leur arrivée provoque une hausse du prix de l'immobilier (cf gentrification).

12/12

Les espaces de faibles densités

Exercice : Qu'est-ce que ça vous évoque ?

Espace hostile / Peu d'activités

G3 I-3 : Les espaces de faibles densités et leurs atouts

Fiche mémo

Niveau 1 : Je mémorise	
Espace de faible densité	espaces dans lesquels la densité de la population est inférieure à 30 habitants/km ²
Enclavement	isolement d'un espace, accès difficile
Exode rural	départ massif des populations des campagnes vers les villes/zones urbaines
Néorural	ancien citadin qui va s'installer dans les espaces ruraux
Agriculture productiviste	
Openfield	grands champs ouverts avec des habitats regroupés
AOP / AOC	
Désindustrialisation	
Tourisme vert	
Parc naturel régional/national	parcs disposant d'espaces protégés avec un tourisme encadré
Zone de revitalisation rurale	
Je localise les espaces de faible densité	
Vieillesse de la population	
Gentrification	
Niveau 2 : Je comprends	
Quels sont les facteurs qui expliquent les faibles densités ?	
Sur quels atouts peuvent compter ces espaces pour se dynamiser ?	

Niveau 3 : J'explique	
Quels conflits d'usage peuvent découler entre les différents acteurs à propos d'un espace mis en valeur ?	
Quelles sont les limites du dynamisme des espaces de faible densité ?	
Niveau 4 : Au brevet, je sais	
Trouver dans un document ce qui caractérise les espaces de faible densité : ses contraintes et ses atouts.	
Rédigez un paragraphe organisé présentant un espace de faible densité, ses contraintes, et ses atouts.	
Organiser un débat en donnant ses propres arguments.	
Compléter un croquis simple de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques.	

→ Quels sont les atouts dynamiques des espaces à faible densité ? ^{les}

I) Les caractéristiques des espaces de faibles densités

A Ils sont répartis sur tout le territoire français

Densité = Nombre moyen d'habitants d'un territoire donné par km²

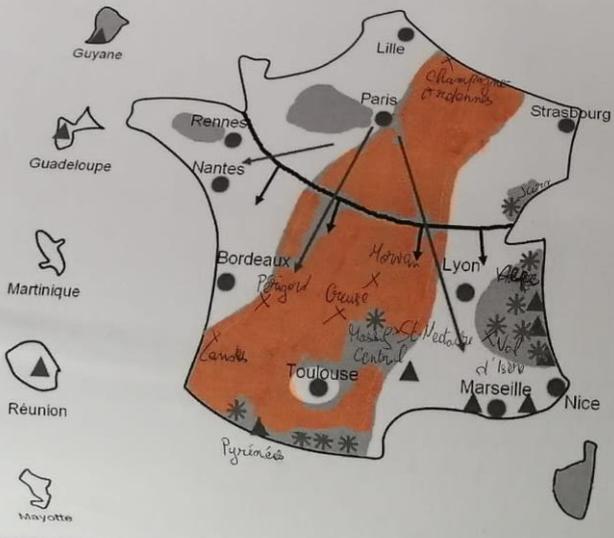
Localisation :

- diagonale du vide
- chaînes de montagnes
- (- zones à risques (inondation ...))
- (- insularité (Corse → île))
- espaces à vocation touristique
- grandes plaines agricoles (vignes de Cognac)
- zones périurbaines

B Ils sont variés

Ils ont connus des exodes ruraux → faible natalité

Croquis des espaces de faible densité en France



- 1. La France des faibles densités**
 ALPES Principaux massifs montagneux
 ■ Espaces de faibles densités
 ■ Diagonale du vide
 x Étudiés de cas
- 2. Des atouts : des activités attractives**
 * Chaînes de montagne
 ▲ Parcs nationaux
 BEAUCE Agriculture productiviste
- 3. Des dynamiques nouvelles**
 ↓ Attraction du Sud
 → Migration intérieures des néoruraux
 ● Principales aires urbaines

Exercice : Vous décidez d'ouvrir avec vos collaborateurs (camarades) une chambre d'hôte dans un espace à faible densité, mais cela implique des moyens financiers pour y parvenir. Votre but : attirer les investisseurs ! Après avoir situé votre espace géographique, déterminez les points forts (atouts) de votre espace à mettre en avant, quelques exemples d'activités que vous voulez proposer, tout en étant conscient des contraintes de cet espace (désavantages) à partir de vos connaissances personnelles et des documents.

	Localisation géographique	Activités proposées	Atouts de l'espace	Contraintes de l'espace
Groupe 1	Provence Auvergne Alsace			
Groupe 2	Val d'Aoste Sud Est	Hiver : Ski 360 km piste Parapente Ete : VTT - p236 2014 Escalade Randonnée	Bon paysage Beaucoup terrain Accueillable (Vau de France) Parc national Piste proche gîte	coût cher -15% sur et service avec abonnement peu de pers. en été

Groupe 3				
Groupe 4				
Alice Lisa Kory Angèle	La Guise Ouest Hainaut centrale	Randonnée Act. nautique et équestre touristique (projet)	Pêche : Ruisseau, grand parc Faune remarquable Parc naturelle régionale Fleurs Pont, fontaine	Hachin peu nombreux

Groupe 5				
Koko Thibault B. Axel Nathan		Visiter centre et Gommé + grand centre Paysage France (projet)	Hommage AOP Saint-Helton	Peu peuplée Enclavée Montagne
Groupe 6				
Alexandre Tiquin Fabrice	Les Lignes - Sud Brabant	Plage, parc, conf- ortant, balade à Ailly, Rambouillet	+ de 10 entreprises tout à proximité	Faible densité Pas d'école Pas bcp de tram petit.
Groupe 7				
Nicolas Raphaël Hajar Anthony C.	Hainaut Ouest Hainaut Central	Randonnée, sport/montagne Cathédrale site écologique	beaucoup d'espaces, bcp. verdure Calme.	pas de centre commercial, manoir internet, habitants vieux

Déprise démographique = faibles natalité => vieillissement de la population

Croissance démographique avec les néo-ruraux

ATOUS

- Paysages (montagnes, forêt, champs cultivés)
- Pas de pollution sonore

CONTRAINTES

	(Bordelais, Bourgogne, Champagne).
Quels sont les atouts touristiques de ces espaces?	Le tourisme procure de nombreux emplois saisonniers. Pour les citadins, les régions peu denses à proximité des villes sont des espaces récréatifs. Un tourisme vert se développe en été dans les régions rurales. Les régions de montagne bénéficient aussi de l'attrait pour les sports d'hiver . Les parcs nationaux et les parcs naturels régionaux visent à protéger les milieux naturels, tout en favorisant une activité touristique respectueuse de l'environnement.
Quels conflits d'acteurs dans les montagnes ?	En montagne, les acteurs de la protection des milieux naturels critiquent un tourisme de masse qui nuit à la faune, à la flore et aux paysages ; à l'inverse, les professionnels du tourisme dénoncent les entraves faites à une activité économique essentielle pour leurs régions.
Quels conflits d'acteurs dans la campagne?	Les citadins et les retraités venus s'installer à la campagne supportent mal les nuisances liées aux activités agricoles (bruit, pollution, etc.). Leur arrivée provoque l'augmentation des prix de l'immobilier.

G2 - Les espaces de faible densité et leurs atouts



Repères dans l'espace :

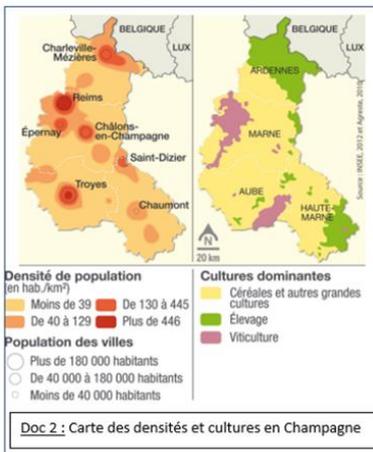
- La diagonale des faibles densités
- Les massifs montagneux : Pyrénées
- Alpes – Jura – Vosges – Massif Central

Vocabulaire :
 néo ruraux – Parcs naturels –
 tourisme vert – conflits
 d'acteurs

Quelle est l'importance des espaces de faible densité en France ?	Le territoire français compte de nombreux espaces de faible densité : plus de la moitié des communes sont à dominante rurale et 18 % de la population y vivent. Il s'agit des espaces ruraux et montagnards .
La population continue-t-elle de baisser dans ces espaces ? Pourquoi ?	Après un exode rural massif, la population des campagnes augmente de nouveau depuis la fin des années 1990 : des retraités s'installent dans les régions de l'Ouest et du Sud et certains citadins préfèrent en effet vivre hors des villes. On les appelle les néoruraux .
Quels sont les atouts agricoles de ces espaces ?	L'agriculture assure le dynamisme de certaines régions rurales : grandes cultures productivistes fortement mécanisées et intégrées à l' industrie agroalimentaire ou activités à forte valeur ajoutée telles que la viticulture (Bordelais, Bourgogne, Champagne).
Quels sont les atouts touristiques de ces espaces ?	Le tourisme procure de nombreux emplois saisonniers. Pour les citadins, les régions peu denses à proximité des villes sont des espaces récréatifs. Un tourisme vert se développe en été dans les régions rurales. Les régions de montagne bénéficient aussi de l'attrait pour les sports d'hiver . Les parcs nationaux et les parcs naturels régionaux visent à protéger les milieux naturels, tout en favorisant une activité touristique respectueuse de l'environnement.
Quels conflits d'acteurs dans les montagnes ?	En montagne, les acteurs de la protection des milieux naturels critiquent un tourisme de masse qui nuit à la faune, à la flore et aux paysages ; à l'inverse, les professionnels du tourisme dénoncent les entraves faites à une activité économique essentielle pour leurs régions.
Quels conflits d'acteurs dans la campagne ?	Les citadins et les retraités venus s'installer à la campagne supportent mal les nuisances liées aux activités agricoles (bruit, pollution, etc.). Leur arrivée provoque l'augmentation des prix de l'immobilier, ce qui rend difficile l'accession à la propriété pour les habitants.

Annexe V : Etude de cas du groupe 1 sur la Champagne-Ardenne, 18/02/2022.

GROUPE 1 : La Champagne-Ardenne



Un appel au bénévolat a été lancé par la délégation Marne-Ardennes du Secours catholique. Depuis le mois de décembre, une épicerie solidaire itinérante navigue entre Monthermé et Bogny-sur-Meuse (Ardennes) : il faut donc du monde pour la faire tourner.

"On a du mal à trouver des personnes qui s'engagent, qui mettent la main à la pâte, qui s'investissent régulièrement. On en a besoin pour étoffer la réponse aux demandes qu'on reçoit depuis d'autres lieux des Ardennes. Petit à petit, ce camion est voué à parcourir les routes un peu partout." Et à multiplier "les rencontres", organiser des "cafés soleils".

« On travaille avec des producteurs locaux, des petits maraichers (fruits, légumes, œufs, beurre, fromages) qui sont bien en galère. Parce que les gens, pendant le confinement, étaient bien contents de les trouver. Puis ils ont repris la mauvaise habitude d'aller au supermarché pour leurs légumes...".

Doc 4 : Article du journal « France Info »

Annexe VI : Etude de cas du groupe 2 sur le Val d'Isère, 18/02/2022.

GROUPE 2 : Le Val d'Isère

La première fois que j'ai mis les pieds à Val, c'était en octobre 2004. J'ai été un peu effrayé par la fréquentation. Après avoir marché 30min dans le village, il me semble n'avoir croisé que 10 personnes environ. Le désert donc ! Cette expérience m'amène donc à cela. Hors-saison, impossible pour moi sauf quelques jours de temps en temps car il n'y a pas d'activité. [...] Je descends donc à Bourg Saint Maurice toutes les 2 semaines environ pour voir autre chose et pour y faire des courses à prix normaux.

Concernant les prix justement. En station, ils sont tout de même très élevés. Effectivement, si l'on adhère à l'association Vie Val d'Is, nous avons des prix dans les supermarchés de Val (15%) et des réductions dans d'autres magasins, mais pas sur tout. Malgré ces avantages, la vie est très chère.

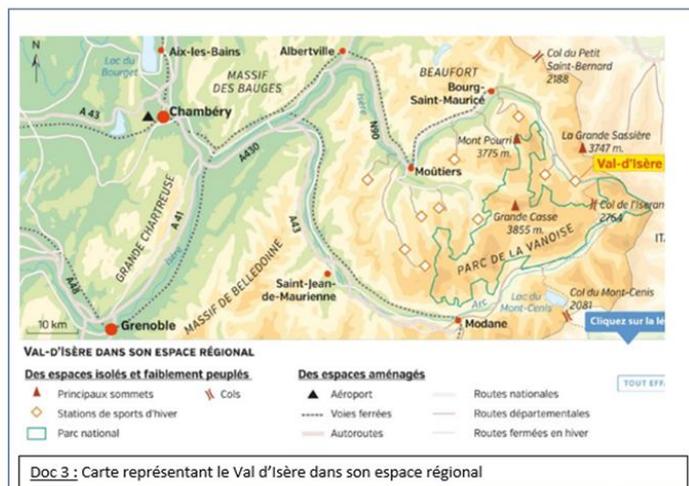
Doc 1 : Témoignage d'un travailleur saisonnier à Val d'Isère, 2021

2 Les atouts de Val-d'Isère

Au final d'une piste noire de 3 kilomètres de long, on débouche, stupéfait, au sommet. Freinage instinctif et temps d'arrêt, le regard rivé sur le clocher, minuscule, 1 000 mètres plus bas. Le ski est la folle passion de ce petit village savoyard, terminus hivernal de la haute Tarentaise, à 1 850 mètres d'altitude, sous les neiges du col de l'Iséran : 300 kilomètres de pistes et 10 000 hectares de pentes vierges pour communier avec la montagne. Une vraie mine d'or blanc, inépuisable pendant cinq mois de saison.

À la fin des années 1970, l'architecture de montagne joue le fonctionnel sans souci d'esthétique. Les Jeux olympiques d'Albertville en 1992, puis les Mondiaux de ski alpin en 2009, l'ont élégamment rhabillée de pierre et de bois. Ils ont surtout mis en valeur son joyau : le vieux cœur serré autour du clocher.

■ D'après Annie Barbaccia, *Le Figaro*, 14 novembre 2014.



4 Pistes aménagées pour le VTT, Val-d'Isère, 2014

En été, la station propose un accès gratuit aux remontées mécaniques.



Annexe VII : Etude de cas du groupe 3 sur le Périgord, 18/02/2022.

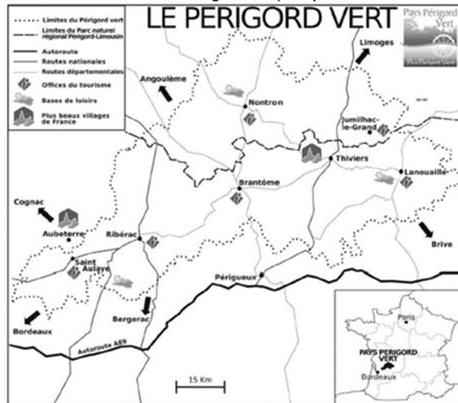
GROUPE 3 : Le Périgord

Plus qu'un seul médecin de 64 ans à Mareuil

Dans le canton de Mareuil, notamment, il ne reste plus qu'un seul médecin pour plus de 1 500 assurés, et ce médecin est âgé de plus de 60 ans. « Il faut le féliciter de rester en activité comme cela et de répondre aux besoins, mais cela pose des problématiques », ajoute Luc Cadillon. Malheureusement, il ne s'agit pas du seul canton en souffrance : dans trois cantons, il n'y a que deux médecins, à Salignac-Eyvignes, Villefranche-du-Périgord et Sainte-Alvère. Dans huit autres cantons, ils ne sont que trois. C'est le cas à Excideuil, Carlux, Villambard et Monpazier par exemple. Il s'agit bien souvent de professionnels vieillissants, et qui approchent de l'âge de la retraite.

Doc 3 : Article du journal « France Bleue », 2016

Document 1 : Le tourisme en Périgord vert (le département de la Dordogne)



Source : D'après le site internet de l'office du tourisme du Périgord vert

Environ 40.000 expatriés et expatriés britanniques résident en Nouvelle-Aquitaine, dont près de 10.000 dans le seul département de la Dordogne, que les médias anglo-saxons ont tôt fait de rebaptiser « Dordogeshire », le « comté de Dordogne ». Les Britanniques y ont élu résidence au cours des années 1970. Des sexagénaires, majoritairement, venus couler une retraite paisible loin du tumulte social qui avait cours dans les années 1990 en Angleterre. En 2018, 72% du trafic passager de l'aéroport de Bergerac concernaient des liaisons avec le Royaume-Uni.

Une communauté bientôt rejointe au tournant des années 2000 par de plus en plus familles attirées par une qualité de vie «sans comparaison».

Doc 2 : Article du journal « Slate », 2019



Doc 4 : Affiche du site « globetrotting.com »

Annexe VIII : Etude de cas du groupe 4 sur la Creuse, 18/02/2022.

GROUPE 4 : La Creuse



Le château de Crozant et la vallée de la Creuse.

Doc 1 : Carte et photographie de la Creuse

Le Parc naturel régional de Millevalles en Limousin est situé à l'ouest du Massif central. Il rassemble 113 communes des départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne. De 400m à 1000m d'altitude, le territoire présente des entités paysagères différentes : vallées, plateaux, sources...Le territoire est riche de par son environnement naturel diversifié : des sols granitiques aux milieux tourbeux, des petits ruisseaux aux grandes rivières, des prairies aux forêts... la faune remarquable : circaète, truite fario, ou encore la loutre d'Europe choisie comme emblème du Parc. La flore offre une grande diversité : landes à bruyères, sphaignes ou drosera. Millevalles c'est aussi un patrimoine bâti et culturel remarquable : des constructions en pierre de taille, des ponts, des moulins, des fontaines. La diversité des activités de plein air proposées sur le territoire est l'atout majeur du tourisme...balades ou randonnées, activités nautiques ou aquatiques, expériences aériennes ou nordiques sont au rendez-vous !

<http://www.pnr-millevalles.fr>

La commune de la Courtine

« Le département de la Creuse a un caractère rural très marqué. Sur 100 habitants, 78 % résident dans une commune rurale, contre 23 % en France. Le département ne compte que 22 habitants par kilomètre carré, densité la plus faible de France métropolitaine après la Lozère. La Creuse détient, après le Cantal, la deuxième plus forte proportion d'agriculteurs parmi les actifs : 11,2 %. Les agriculteurs creusois sont majoritairement tournés vers des productions actuellement moins rémunératrices (élevage extensif bovin).

Doc 2 :

Enfin, conséquence d'une densité de population faible et d'une population peu urbanisée, les Creusois résident plus souvent loin des services. Cet éloignement peut renforcer l'isolement social pour des personnes ayant des difficultés pour se déplacer, pour des raisons physiques (personnes âgées) ou financières (personnes à faible revenu). »

• Observation sociale des territoires. Creuse, Insee Limousin, 20 novembre 2013.

[...] À l'instar de nombreuses communes, la Courtine a encaissé de plein fouet la disparition des services publics, essayant son cortège de friches. Les trains ont déserté la gare tandis que la trésorerie se résume à un souvenir et la mairie se bat maintenant pour maintenir l'une des cinq classes de son école qui reçoit 85 élèves. Un combat « primordial » pour la municipalité dont la politique d'accueil de nouveaux arrivants se veut dynamique. Après un premier lotissement, la commune vient d'acquiescer un hectare de terrain pour proposer de nouveaux lots à bâtir.

Extrait du journal *Le Populaire* du 5 septembre 2012.

Annexe IX : Etude de cas du groupe 5 sur Saint-Nectaire, 18/02/2022.

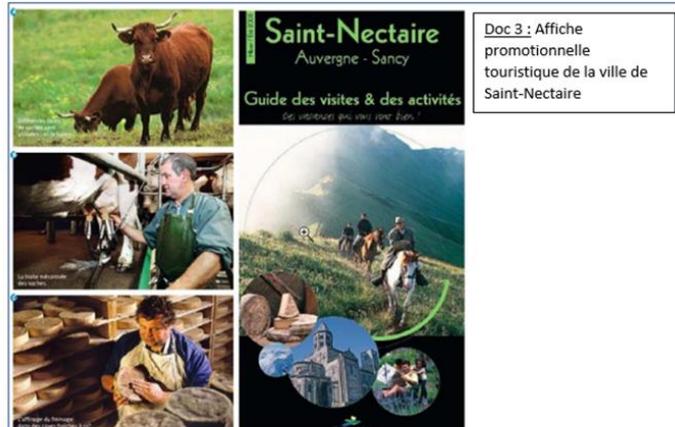
GROUPE 5 : Saint-Nectaire

Marie Paule Chazal, directrice de l'interprofession saint-nectaire a fait ses comptes : " Les filles et les fils d'agriculteurs ne prennent plus la relève automatiquement comme avant. Dans le Puy-de-Dôme et le Cantal, il nous faudrait 55 producteurs de lait qui s'installent d'ici 2025."

Pour attirer des jeunes candidats, les professionnels se mobilisent et lancent une campagne de recrutement : " Rejoins l'AOP Saint Nectaire ". Tous les lycées agricoles de France seront sollicités. Grâce à l'AOP, cela devrait attirer de jeunes agriculteurs.

Au Sommet de l'Elevage, du 2 au 4 octobre 2019, les producteurs de saint-nectaire proposent une expérience de réalité virtuelle, une immersion dans les pâturages, à la traite ou dans une fromagerie.

Doc 1 : Extrait d'un article de presse de « France Info », 2020

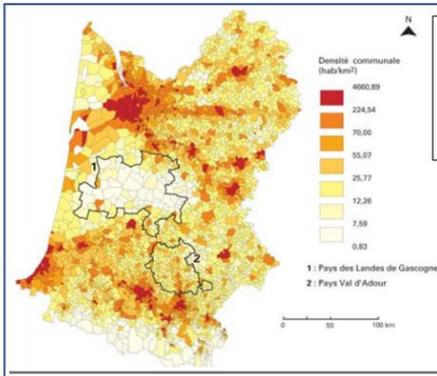


Doc 2 : Affiche de promotion pour le fromage Saint Nectaire



Annexe X : Etude de cas du groupe 6 sur les Landes, 18/02/2022.

GROUPE 6 : Les Landes



Doc 1 : Carte des densités de populations dans les Landes



Doc 3 : La polyculture dans les Landes : les principales entreprises

Entreprises	Activité
Aqualande	transformation et commercialisation de truites et autres poissons
S.A Caillor - La caillie des Landes	élevage, abattage, production, commercialisation de caillies de consommation
Carrel	production et commercialisation de semences et d'aliments pour le bétail
Delievelat	abattage et découpe de volailles grasses, fabrication et vente de produits frais et en conserves
Fermiers Landais SA	abattage, conditionnement et commercialisation de volailles
Lahevrie	achat, préparation, fabrication, conditionnement, vente en gros et au détail de produits alimentaires et gastronomiques
LesumLand	Conditionnement et vente de légumes
Maisadour	collecte de céréales, production, commercialisation de semences, fabrication d'aliments bétail
Muller	fabrication et vente en gros de produits à base de canards gras
Serestrain	traitement et commercialisation de maïs doux
Sovol	abattage, découpe, commercialisation de volailles
S.O.L. Sud Ouest légumes	transformation de légumes pour conserves et surgélation
Valdour	conserverie de maïs doux
Viviers de France	Pisciculture, élevage et transformation de truites fraîches

Doc 2 :

manifestation des parents d'élèves contre la fermeture de 5 classes dans le département des Landes



Doc 4 : Affiche du tourisme pour promouvoir les dunes du Pilat dans les Landes

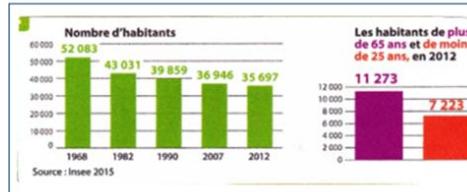


Annexe XI : Etude de cas du groupe 7 sur le Morvan, 18/02/2022.

GROUPE 7 : Le Morvan

« Quatre-vingt-treize (habitants de Fâchin) ont signé une pétition, qui vient d'être remise au maire, Marc Bonnot. Ils estiment que la ruralité, qu'ils vivent au quotidien, ne doit être synonyme ni d'isolement, ni d'exclusion. Les pétitionnaires réclament un « accès réel à la téléphonie et à Internet, à Fâchin ». (...) « Nous sommes régulièrement les victimes d'un réseau téléphonique, fixe et mobile, de très mauvaise qualité parfois même inexistant et d'un accès Internet d'une grande défaillance, lui aussi souvent impraticable », explique Gilbert Robin, un habitant. »

Doc 1 : « Un territoire pénalisé par l'isolement », article du Journal du Centre, 2015



Doc 3 : Statistiques du nombre d'habitants dans le Morvan, 2015

Doc 2 : Photographie aérienne de la ville du Vézelay



Vézelay est un village de 438 habitants (2013), situé à 277 mètres d'altitude. La densité de population dans la commune est de 20 hab./km². Le plus grand village des environs, Châtel-Censoir (647 habitants), est à 11 km.

La Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan regroupe 12 sites d'une grande valeur écologique. Ils abritent des espèces végétales et animales relictuelles des dernières glaciations [...].

Peu productifs, ces sites ont souvent été abandonnés depuis les années 1950. Une activité agricole extensive se maintient pourtant sur 30% de la surface de la réserve. Certains sites font l'objet d'une gestion pastorale originale grâce à un troupeau de Highland cattle (race bovine écossaise).

Doc 4 : Site web de la Réserve Régionale du Morvan



Annexe XII : Etude de cas du groupe 8 sur la Lozère, 18/02/2022.

GROUPE 8 : La Lozère

[...] La Lozère a des armes naturelles. L'énergie bois, par exemple, avec notamment l'entreprise Cogra 48, fabricante de granulés pour le chauffage. Elle a mis en place un « réseau de chaleur » dans la ville de Mende pour substituer peu à peu le bois au fioul domestique. La forêt, c'est près de la moitié de la superficie du département, et la Lozère, sanctuaire écologique, est déjà pilote dans la filière. Dans le secteur agricole aussi (apiculture, fromageries, association Veau de Lozère, etc.) le département innove, développe des produits de qualité (Fromages et viandes en AOP, développement de la filière bio). Enfin, depuis très longtemps, l'activité touristique de la Lozère a reposé sur le tourisme vert, avec l'émergence, d'un tissu diffus d'hébergements et de services dans les villages : création de gîtes ruraux, de chambres d'hôtes, gîtes d'étapes, fermes auberges et campings à la ferme. Aujourd'hui, la Lozère renforce sa carte « verte » en développant l'écotourisme dans une démarche de développement durable.

Doc 1 : Jacques Maigne. L'express, publié le 02/11/2016



Doc 3 : Carte routière de la Lozère

Sous l'effet de la périurbanisation et du télétravail, les espaces ruraux voient leurs habitants se diversifier. Les habitants des campagnes ne sont plus seulement des agriculteurs.

La baisse constante du nombre d'agriculteurs depuis plusieurs décennies a changé la donne des relations entre [...] ceux qui vivent du travail de la terre et ceux qui viennent là pour trouver un autre mode de vie, souvent idéalisé. L'installation de citadins en milieu rural est souvent source de conflit. [...] Parfois il suffit d'un geste banal pour éviter les conflits : quand je dois traiter près de la maison des voisins, je leur passe un coup de téléphone pour les prévenir. Mais il faut aussi qu'ils comprennent que si je moissonne à minuit, ce n'est pas pour les embêter, mais parce que nous sommes tributaires des conditions climatiques : on ne peut pas arrêter de récolter le vendredi soir et reprendre le lundi.

Doc 2 : Le témoignage d'un agriculteur. Sud-Ouest. 23 janvier 2012

Annexe XIII : Tableau d'exercice lié aux études de cas réalisé par mes soins, 18/02/2022.

	Localisation géographique	Activités proposées	Atouts de l'espace	Contraintes de l'espace
<u>Groupe 1</u> :	Champagne-Ardenne			
<u>Groupe 2</u> :	Le Val d'Isère			
<u>Groupe 3</u> :	Le Périgord			
<u>Groupe 4</u> :	La Creuse			
<u>Groupe 5</u> :	Saint-Nectaire			

<u>Groupe 6 :</u> Les Landes				
<u>Groupe 7 :</u> Le Morvan				
<u>Groupe 8 :</u> La Lozère				

Annexe XIV : Compétences orales à valider au collège, selon le référentiel de compétences de l'Education Nationale.

		Niveau de maîtrise			
		Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Qualité orale de la prestation	Voix	Le discours est difficilement compréhensible sur l'ensemble de la prestation.	Le discours devient compréhensible au fil de la prestation mais est toujours monocorde.	Le discours devient compréhensible au fil de la prestation et est marqué par quelques intonations variées.	Le discours est compréhensible tout le long de la prise de parole et les intonations sont variées.
	Fluidité du discours	Le discours est haché par de trop nombreuses pauses.	Le discours est fluide mais débité par cœur.	Le discours est fluide sans être débité par cœur mais des pauses sont parfois marquées.	Le discours est très fluide sans être débité par cœur.
	Attitude générale	L'orateur ne regarde pas son auditoire. La posture manque de dynamisme.	L'orateur regarde son auditoire. La posture manque de dynamisme.	L'orateur regarde son auditoire. La posture est dynamique.	L'orateur regarde son auditoire. La posture est dynamique et engagée.

Annexe XV : Consignes de l'évaluation écrite de fin de chapitre donnée aux élèves réalisée par mes soins, 22/02/2022.

<p>Introduction</p> <p>3 points :</p> <p>1 pour le cadre géo</p> <p>1 pour la définition</p> <p>0,5 pour la problématique</p> <p>0,5 pour l'annonce du plan</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre géographique → Situer l'étude de cas choisie étudiée • Définir le sujet → Définir ce qu'est un espace de faible densité • Problématique → Recopier le sujet en le transformant en question • Annonce du plan → Il vous est donné par le sujet, ce sont les deux 	<ul style="list-style-type: none"> • Sud de la France, sud du Massif Central, fait partie de la diagonale du vide. Les paysages de faible densité sont des paysages ruraux mécanisés/des paysages ruraux pauvres/des zones de montagne par exemple. • Densité inférieure à 30 habitants par kilomètre carré. • Quelles sont les difficultés éprouvées par les paysages de faible densité, et quelles sont leurs atouts pour les surmonter ? • D'une part les difficultés éprouvées dans les espaces de faible densité et d'autre part les atouts dont ils disposent pour recréer du dynamisme.
---	--	--

<p>Développement</p> <p>6 points : 4 pour les difficultés 2 pour les atouts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les difficultés éprouvées par les paysages de faible densité ? • De quels atouts disposent ces paysages pour recréer un dynamisme ? 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Les difficultés</u> : manque d'emploi (déindustrialisation, exode rural), vieillissement de la population (les jeunes sont partis vivre en ville, les retraités reviennent au pays), désert médical et éloignement des services (manque de clientèle, nécessité de parcourir de longues distances), enclavement (pas de grands axes de communication à proximité, pas de communication possible avec le reste du monde), difficulté pour installer internet (relief montagneux, manque de clients pour que cela soit rentable)... • <u>Les avantages</u> : cadre naturel préservé, retour des néoruraux (favorisé par le Covid par exemple), développement du tourisme vert, productions labellisées par des AOP ou par des AOC...
<p>Conclusion</p> <p>1 point : 0,5 pour expliquer qui domine 0,5 pour l'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Qui domine : les contraintes ou les atouts ? Pourquoi ? • Ouverture → Connaissez-vous d'autres paysages de faible densité qui sont dans le même cas ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Les contraintes sont plus fortes et certains paysages ne trouvent pas de dynamisme. Cela dit, cela n'est pas valable pour tous les espaces de faible densité car certains ont su mettre leurs atouts en avant. • D'autres paysages de faible densité vus en classe.

Lundi 11 Avril 2022

Géographie: Paragraphe augmenté

"A partir de l'exemple étudié en classe, expliquez quels sont les contraintes et les atouts des espaces de faible densité."

- La France compte de nombreux espaces dans lesquels la densité de la population est
- ↳ inférieure à 30 habitants par km² : les espaces de faible densité. Ils sont majoritairement situés dans la diagonale du vide, qui traverse la France du Nord-Est au Sud-Ouest. Notre cas se situe au Nord-Est, en
 - ↳ Champagne-Ardennes. Quels sont les contraintes et les atouts de ces espaces de faible densité? On verra d'abord les contraintes de
 - ↳ ces espaces, puis on abordera leurs atouts.

Les espaces de faible densité, sont peu habités. En effet, ils comptent seulement 13% de la population. Cela est majoritairement dû à l'exode rural* Mais certains préfèrent *le départ* des personnes quand même vivre en campagne et finiront leur vie en campagne sans quitter la ville. On les appelle les néoruraux. Ces espaces ont quand même une moyenne d'âge élevée, qui comprend surtout des retraités. Cela est également dû à la mécanisation de l'agriculture, qui existe en Champagne Ardenne. Etant l'activité principale, cela signifie qu'il y a besoin de moins de main d'œuvre pour beaucoup de champs donc moins de personnes et moins de lieux pour construire des habitations.

pourquoi?

Ces espaces sont, le plus souvent, difficile d'accès. En effet, se situant dans la diagonale du vide, ils sont souvent loin des axes routiers comme les autoroutes, les voies ferrées, les voies fluviales, les aéroports.

La Champagne-Ardenne, située dans le Nord de la France, est soumise aux conditions météorologiques. C'est-à-dire qu'il fait, une grande majorité de l'année, froid en Champagne-Ardenne.

Les espaces de faible densité sont attractifs pour le tourisme qu'ils proposent. Les citadins se plaisent à chercher le calme de ces régions. De plus, ces dernières années, un tourisme vert se développe avec des parcs nationaux et des parcs naturels régionaux qui visent à protéger ces milieux naturels et à respecter l'environnement.

La Champagne-Ardenne est connue, comme son nom l'indique pour sa production de viticulture. Avec son tampon de l'Uvaco, le champagne de la région est certifié et peut se faire un nom et une renommée internationale. Cela attire donc plus de touristes.

Ces espaces sont généralement à l'abri de la pollution et des nuisances sonores que connaissent les citadins. On peut donc dire que le climat de vie y est plus agréable. La Champagne-Ardenne a connue

de nombreuses batailles historiques, comme la bataille de l'Andenne en 1945 ou celle de la Marne en 1914. De ce fait, la région connaît de nombreux lieux, vestiges et musées. Ces régions comportent de nombreuses traces historiques.

Après examination, on constate que ces espaces comptent certes des contraintes, mais comptent aussi de nombreux atouts qui peuvent passer certains à s'y installer. Cependant, les habitants qui y résident déjà se plaignent, ces dernières années, du tourisme qui menace la faune, la flore et les paysages de ces régions. De plus, le tourisme apporte également des nuisances sonores des constructions de lieux de loisir construits pour attirer les touristes. Ce tourisme provoque également l'augmentation des prix de l'immobilier. La France ne compte pas seulement la diagonale du vide comme espace de faible densité, mais également les montagnes et les zones rurales. On retrouve ses contraintes et ces atouts dans certains espaces comme : le Val d'Aisne, le Périgord, le Creuse, Saint-Nectaire, les Landes, le Morvan,

N'hésite pas à évaluer la gentrification

Vraiment très très bien!

* et qui nous pousse à les considérer comme des espaces attractifs.

Bibliographie liée aux sciences cognitives

SITES INTERNET

- <https://sciences-cognitives.fr/>

OUVRAGES

- GUILLERAY Frédéric, BERTHIER Jean-Luc, BORST Grégoire, DESNOS Mickaël, Les neurosciences cognitives dans la classe : guide pour expérimenter et adapter ses pratiques pédagogiques, ESF Sciences humaines, Paris, 2018
- LACHAUX Jean-Philippe, Les petites bulles de l'attention : se concentrer dans un monde de distractions, Odile Jacob Sciences illustrées, 2016

ARTICLES

- BERTHIER Jean-Luc, GUILLERAY Frédéric, Les cogni'classes : innover avec les sciences cognitives, 2020, site : https://sciences-cognitives.fr/wp-content/uploads/2020/10/publi_Pedagogiesalternatives.pdf
- BERTHIER Jean-Luc, Les cogni'classes, 2018, site : https://sciences-cognitives.fr/wp-content/uploads/2020/10/publi_Cerveauetapprentissage.pdf
- BERTHIER Jean-Luc, Les neurosciences et l'avenir de l'éducation : apprendre et enseigner autrement, 2020, site : https://sciences-cognitives.fr/wp-content/uploads/2020/10/publi_Futuribles.pdf
- BERTHIER Jean-Luc, Neurosciences cognitives au service de l'apprentissage, 2017, site : <https://sciences-cognitives.fr/wp-content/uploads/2020/11/14.-Neurosciences-cognitives-au-service-de-lapprentissage-IGS-LYON.pdf>

Bibliographie liée à la partie scientifique et à l'élaboration du cours avec les élèves

SITES INTERNET

- <https://ladigitale.dev/>
- <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>

OUVRAGES

- DEPRAZE Samuel, La France des marges : Géographie des espaces "autres", Armand Colin, Paris, 2017
- GOEURY David. Les ZAD : conflits sur l'usage marginal de l'espace. La France des marges, Atlande, 2016, 978-2-35030-381-9. fihal-01391163f
- PRUVOST Geneviève, Quotidien politique. Féminisme, écologie et subsistance. La Découverte, « L'horizon des possibles », 2021, ISBN : 9782348069666. URL : <https://www.cairn.info/quotidien-politique--9782348069666.htm>
- SUBRA Philippe, Géopolitique locale : Territoires, acteurs, conflits, U Collection, 2016

ARTICLES

- CORNU Pierre, « La géographie rurale française en perspective historique », Géoconfluences, avril 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/histoire-geographie-rurale>
- DEPRAZ Samuel, « Habiter les espaces de faible densité : impensés et richesse des "vides" », Géoconfluences, mars 2020. URL : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/articles/faibles-densites>
- DAVEZIES Laurent, « Il y a économie résidentielle et économie résidentielle... », Pour, 2008/4 (n° 199), p. 50-52. DOI : 10.3917/pour.199.0050. URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2008-4-page-50.htm>
- DAVEZIES Laurent, « L'économie locale « résidentielle » », Géographie, économie, société, 2009/1 (Vol. 11), p. 47-53. URL : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2009-1-page-47.htm>
- STOCK Mathis, « Habiter avec l'autre : identités et altérités dans les styles d'habiter polytopiques », Le sujet dans la cité, 2011/1 (n° 2), p. 54-65. DOI :

10.3917/lhdlc.002.0054. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-sujet-dans-la-cite-2011-1-page-54.htm>